RAPPORT ANNUEL

2022

SILA
l'oxygène à la source

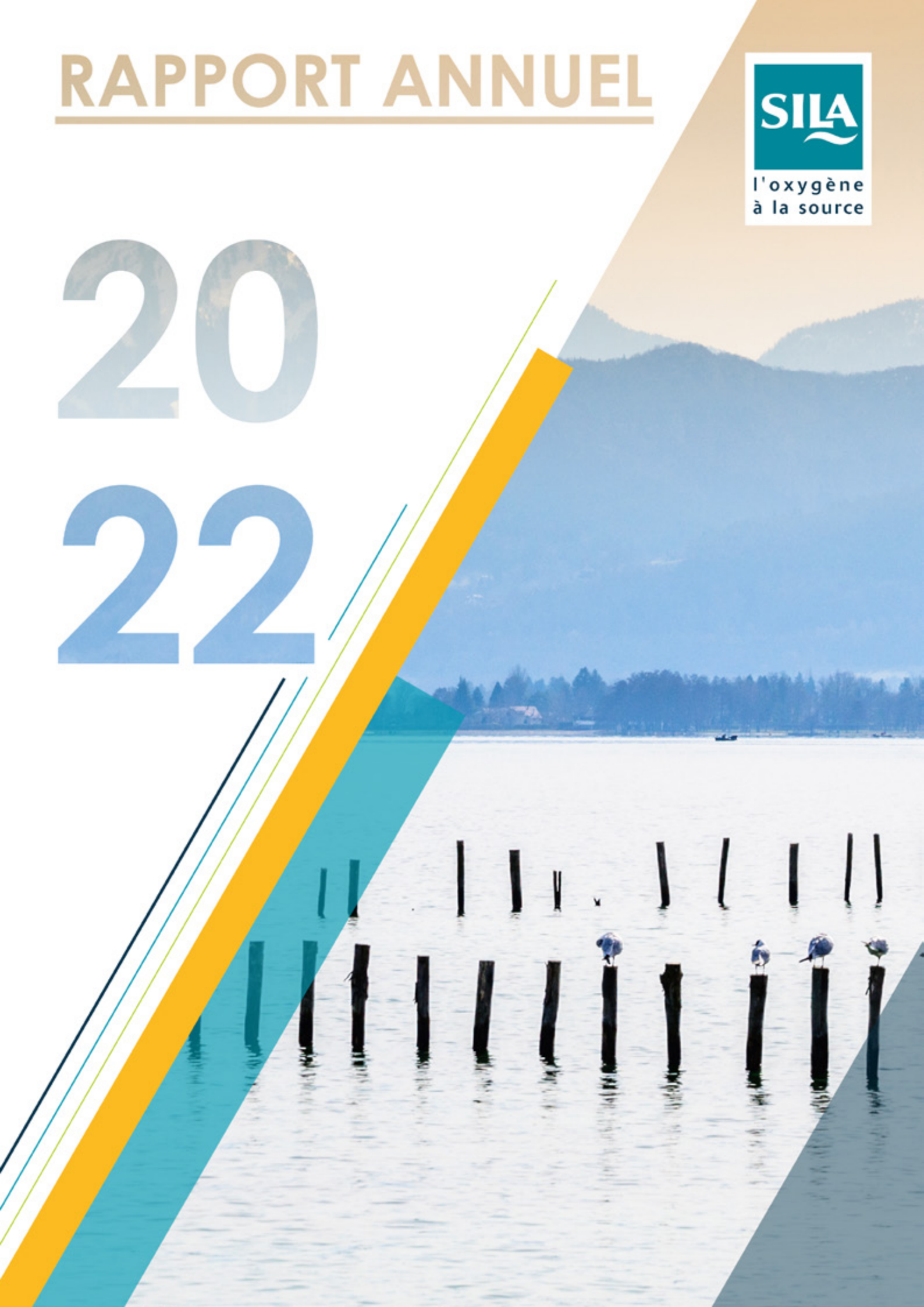

Édito

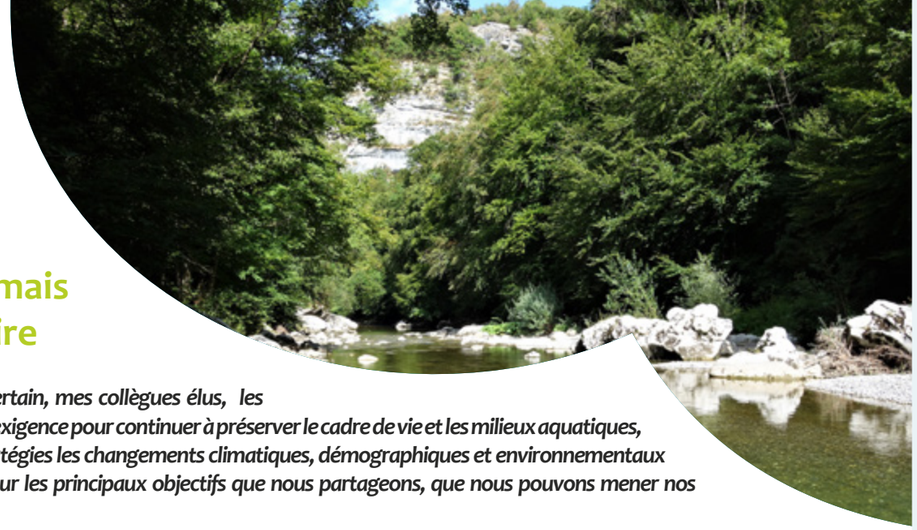

Le SILA plus que jamais au service du territoire

Malgré un contexte changeant et incertain, mes collègues élus, les services et moi-même, travaillons avec exigence pour continuer à préserver le cadre de vie et les milieux aquatiques, en intégrant dans nos réflexions et stratégies les changements climatiques, démographiques et environnementaux du territoire. C'est en nous appuyant sur les principaux objectifs que nous partageons, que nous pouvons mener nos missions avec force et conviction.

Offrir des services performants au meilleur coût aux usagers ; bâtir des infrastructures et des services durables pour les générations futures dans un esprit d'anticipation ; et être les garants du respect de nos biens communs, dans une logique de solidarité écologique et économique, sont quelques-uns des grands enjeux qui fondent notre action. Cela se reflète dans les projets, d'ampleur et d'avenir, qui ont rythmé l'année.

La prise de compétence intégrale au 1er janvier 2022 du « Grand Cycle de l'Eau » et sa mise en oeuvre opérationnelle, ont demandé un travail conséquent de définition, de priorisation et de planification des besoins, pour une action la plus cohérente possible sur le bassin versant Fier et lac d'Annecy. C'est en intégrant ces différentes problématiques que nous avons construit, dans un esprit de proximité, en concertation avec nos 7 EPCI adhérents et nos partenaires locaux, une nouvelle charte de gouvernance, afin de valider un système de représentation équilibré des membres dans les instances du SILA et une répartition des interventions « au plus juste », qui soit en tout temps claire et lisible pour tous, des collectivités aux propriétaires riverains.

Les travaux réalisés sur la rivière du Nom pour prévenir les risques torrentiels d'inondation à Thônes ; la mise en place de stations de mesure de débit pour améliorer la connaissance et adapter la gestion des cours d'eau et de leur écosystème, ont été les symboles de cette nouvelle dynamique. Des études futures viendront encore renforcer le rôle du SILA dans la conservation et le respect de la ressource en eau.

Nos compétences historiques n'ont pas été négligées.

En ce qui concerne le lac, le travail de restauration des roselières a été un moment fort, avec en point d'orgue l'inauguration à l'automne de la seconde tranche de travaux, en présence notamment de nos partenaires financiers historiques, l'Agence de l'Eau et le Département. Cela a été l'occasion de mettre en lumière, plus de dix ans après le début du chantier, les résultats encourageants et très importants pour la biodiversité, la faune, la pureté de l'eau du lac et sa beauté paysagère. D'autres défis restent à mener de front, notamment le danger des plantes et espèces envahissantes qui menacent l'équilibre des milieux naturels. Mais le SILA, hier, aujourd'hui et demain, se montrera proactif, innovant et à l'avant-garde pour préserver cet écrin, sensibiliser le public et faire en sorte que chacun se sente acteur de la protection du territoire.

Sinergie, fer de lance dans la compétence du traitement des déchets, devenue une Unité de Valorisation Energétique, a connu les derniers travaux de sa modernisation. Cette transformation a permis de créer un véritable outil de valorisation des déchets et de la matière, qui contribue à la transition écologique et énergétique de notre territoire.

Pour ce qui concerne les eaux usées, 2022 a été marquée par le lancement de notre nouveau Schéma Général d'Assainissement, qui fixe pour 10 ans les orientations fondamentales des aménagements à moyen et long terme, en vue d'améliorer la qualité, la fiabilité et la capacité du système d'assainissement. Pour répondre aux besoins croissants de la population, qui appellent une modernisation majeure de nos unités de dépollution, notamment SILOE, symbole historique de l'action du SILA, mes collègues et moi-même oeuvrons activement à l'acquisition de nouveaux terrains pour permettre des extensions.

Ce ne sont que quelques exemples de tout ce qui a été mené lors de cette année riche en événements. Aussi, je voudrais très sincèrement remercier tous les agents qui ont fait preuve d'implication et d'adaptation pour assurer un service public de qualité en continu, comme vous pourrez le constater, en parcourant les pages de ce bilan.

Bonne lecture,

Pierre Bruyère
Président du SILA

SOMMAIRE

04 Avant-propos

06 Les dates clés

08 Présentation

10 Organigramme des services

12 L'année en images

20 **Administration du SILA**

Direction Administration Générale

Direction Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail

Direction Financière

38 **Assainissement des eaux usées**

Direction Exploitation des Ouvrages d'Assainissement

Direction Études et Travaux

58 **Aménagement et protection du Lac - Grand Cycle de l'Eau**

Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau

70 Service Traitement et Valorisation des Déchets

74 Service Informatique

76 Service Communication

AVANT-PROPOS

« Bravo à tous ! Soyons Fier ! d'appartenir à cette belle collectivité au côté des élus, pour les hommes et les femmes de ce territoire magnifique, au bénéfice de notre environnement si précieux. »

Valérie Guichard
Directeur Général du SILA

Le bilan de l'année 2022 est riche de réalisations et de projets qui ont nécessité un engagement fort des services du SILA au côté des élus.

La première phase de révision statutaire initiée dès 2019, pour intégrer la compétence pleine et entière du Grand Cycle de l'eau sur le bassin versant du Fier, a vu sa concrétisation par la prise en main de travaux ambitieux et complexes. Deux nouveaux EPCI ont rejoint le SILA, qui a vu son territoire s'étendre jusqu'à la confluence avec le Rhône.

Fort de cet élan, la deuxième phase de révision a été initiée dès le premier trimestre 2022, pour ce qui concerne la compétence Aménagement et protection du Lac, et plus spécifiquement le sujet des infrastructures de déplacement doux autour du lac d'Annecy. En fin d'année, une réflexion sur la gestion opérationnelle de la compétence traitement des déchets a été mise en œuvre pour répondre aux observations de la Chambre Régionale des Comptes.

La concertation avec les élus communaux et Intercommunaux, le Département et l'Etat s'est déroulée au sein de plusieurs groupes de travail afin d'aboutir à des orientations qui seront développées et actées dans des Chartes et un nouveau projet de Statuts, en 2023. Ce travail structurant sur la gouvernance, la cohérence et l'optimisation des missions à une échelle adaptée, sur des sujets complexes, vient renforcer le rôle du SILA et confirmer son expertise.

Sur le domaine de l'expertise, le SILA a toujours placé la valorisation énergétique de ses déchets au cœur de ses préoccupations, mais 2022 a pris une autre dimension avec le déficit de production d'électricité d'origine nucléaire en fin d'année, ayant pour conséquence, couplé au contexte international, une flambée des prix de l'énergie. Adaptation et réactivité ont été nécessaire à la Direction et aux services pour conseiller et soutenir les élus dans leurs décisions. Un plan de sobriété et de nouveaux contrats de revente d'électricité pour SINERGIE ont été des mesures phares mises en œuvre sur le dernier trimestre.

Bien sûr, les projets déjà inscrits dans les schémas et plan pluriannuels se sont poursuivis et concrétisés. La maintenance, la surveillance et le réglage des ouvrages constituant le patrimoine du SILA, ont permis de respecter la règlementation mais aussi et surtout l'Environnement. Tout ceci a été rendu possible par l'engagement des agents, toujours professionnels et sensibilisés aux valeurs et objectifs qui priment au SILA.

Et pour que ces agents se sentent bien au sein notre structure, les services communication et ressources humaines et vie au travail ont organisé plusieurs temps d'échanges et de sensibilisation pour « Être bien ensemble ». Défis et actions de cohésion ont jalonné l'année et se poursuivront en 2023.

Pascale Abadie
Directeur Général Adjoint des Services

Durant cette année 2022, le SILA a réussi à mener de front de multiples défis, tant statutaires qu'organisationnels et opérationnels, dans un contexte de recrutement particulièrement tendu malgré les moyens déployés.

De nombreuses réalisations ont ainsi été mises en œuvre, dans un souci permanent de maîtrise des coûts et des incidences pour les usagers, de qualité constante du service public, de protection de l'environnement et d'excellence dans l'ensemble des compétences exercées par le SILA.

Les collaborateurs du SILA se sont impliqués sans relâche tout au long de l'année dans l'accomplissement de leurs missions quotidiennes au service du territoire et de ses habitants, mais également pour faire face aux vacances de postes et accueillir et contribuer à la formation des nouveaux collaborateurs.

Les services se sont également mobilisés notamment pour décliner et mettre en œuvre les modifications légales et réglementaires, initier les réflexions pour s'adapter aux nouvelles formes d'organisation du travail et renforcer les actions en faveur de la qualité de vie au travail et de la cohésion des équipes.

Les actions du SILA sont riches et variées, et particulièrement motivantes pour les agents qui le composent ; merci à tous pour cet engagement sans faille qui contribue au rayonnement de notre structure au sein de notre bassin de vie exceptionnel.

LES DATES CLÉS

1957 — Le 15 juillet 1957, le SIACRLA*, ancêtre du SILA est créé pour sauver le lac de l'eutrophisation

1961 — Dès 1961, le SIACRLA prend en charge le traitement des ordures ménagères, avec la construction d'une usine d'incinération à Cran-Gevrier et devient compétent pour l'aménagement et la protection du lac d'Annecy

1965

1966 — De 1961 à 1976, un réseau de collecteurs d'eaux usées est construit autour du lac, formant une ceinture de protection. En 1964, la première usine de traitement des eaux usées voit le jour à Cran-Gevrier

1975 — À partir de 1966, le SIACRLA assure le suivi scientifique du lac d'Annecy et change de dénomination pour devenir le SICRLA

1976 — Le SICRLA devient maître d'œuvre de l'aménagement autour du lac (débarcadères, cale sèche...) et sur la rive ouest avec la Voie Verte allant d'Annecy jusqu'au Val de Chaise

1986 — Mise en service de l'usine de traitement et de valorisation des déchets Sinergie à Chavanod

1991 — Le SICRLA adopte sa dénomination actuelle : SILA

1997 — Mise en service de l'usine SILOÉ qui remplace l'ancienne station de Cran-Gevrier afin d'améliorer le traitement et de faire face à l'augmentation des quantités d'eaux usées à traiter

2001 — Le SILA devient un syndicat mixte à la carte, au 1er janvier 2001

2002 — Fin des travaux de modernisation de l'usine Sinergie débutés en 1999, assurant un traitement complet des fumées

2014 — Création d'une unité de méthanisation des boues sur le site de Cran-Gevrier qui produit une énergie verte, le biométhane, ce qui permet d'économiser les ressources naturelles et de valoriser énergétiquement les déchets

2016

2017 — Requalification de Sinergie en UVE afin d'améliorer les performances environnementales et énergétiques de l'usine et d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents

2021 — Prise en charge de la compétence GEMAPI par le SILA sur la partie études depuis 2017. En 2022, le SILA devient compétent pour la partie travaux. La compétence Grand Cycle de l'Eau, incluant la GEMAPI, devient la seule obligatoire pour les adhérents au SILA

2022

* *Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Communes Riveraines du Lac d'Annecy*

QUI SOMMES NOUS ?

Syndicat mixte : mode d'emploi

Un syndicat mixte est un établissement public de coopération locale qui met en commun les moyens de collectivités territoriales ou d'intercommunalités, par un système d'adhésion, pour exercer ensemble une ou plusieurs missions d'intérêt général.

Les origines du SILA

Au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, l'équilibre biologique du lac d'Annecy, qui servait de "tout-à-l'égout" et de poubelle aux villes riveraines a été fortement perturbé. La pollution a en effet entraîné une diminution drastique de l'oxygène et la libération de substances chimiques toxiques, nuisibles au cycle de la vie de la faune et de la flore locales, et susceptibles d'entraîner leur disparition dans les eaux lacustres.

Pour éviter cette asphyxie, 8 communes riveraines ou proches du lac ont créé en 1957 ce qui deviendra le SILA, et se sont mobilisées pour mettre en place un réseau de collecte et de traitement des eaux usées novateur.

Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement.

4 objectifs principaux

- Être le garant du respect de nos biens communs, dans une logique de solidarité écologique et économique sur le territoire d'action
- Préserver le cadre de vie et les milieux aquatiques en intégrant les changements climatiques, environnementaux et démographiques du bassin versant
- Offrir des services performants au meilleur coût aux usagers
- Bâtir des infrastructures et services durables pour les générations futures dans un esprit d'anticipation

Focus sur... la création de la ceinture de collecteur autour du lac

Depuis sa création le SILA œuvre à satisfaire l'intérêt général par la mise en application de ses missions de service public.

En 1957, un projet technique très ambitieux, le premier de cette ampleur, a été mis en place grâce à l'engagement concerté des collectivités pour restaurer la qualité de l'eau du lac : la construction d'un collecteur (= égout) ceinturant le cours d'eau. Sa gestion a été mutualisée à une échelle intercommunale, au sein de la structure devenue le SILA. Depuis 1964, les eaux usées rejoignent la station de traitement des eaux du SILA située bien en aval du lac, à Cran Gevrier. Plus de 20 ans de travaux ont été nécessaires pour finaliser la construction des réseaux de collecte. A ce jour, au SILA c'est plus de 230 00 personnes qui bénéficient d'un accès à l'assainissement de leurs eaux usées.

COMMENT FONCTIONNE LE SILA ?

Depuis le 1er janvier 2022, le SILA est administré par 52 délégués dont un Président, 14 Vice-Présidents et 7 autres membres qui forment le Bureau, désignés par les 7 EPCI parmi leurs membres élus. Ces délégués, réunis au sein d'un Comité prennent les décisions et orientations stratégiques du SILA.

Des commissions composées de membres du Comité réalisent un travail de préparation et de suivi des dossiers et émettent des avis avant le vote des décisions par le Comité ou le Bureau.

Plus de 150 agents travaillent au quotidien pour mener à bien les missions du SILA dans 116 communes et pour améliorer le confort de vie de 320 000 habitants !

NOS COMPÉTENCES

Assainissement des eaux usées

Le SILA a pour mission de garantir un assainissement collectif et non collectif du bassin annécien.

Traitement et valorisation des déchets

Le SILA a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères et déchets assimilés. Il transforme, via l'usine Sinergie, les déchets du territoire et les boues des usines de dépollution en énergie et en nouveaux matériaux durables.

Aménagement et protection du lac d'Annecy

Le SILA participe à la préservation du lac d'Annecy à travers plusieurs actions, telles que le suivi scientifique du lac, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures favorisant la mobilité douce.

Grand cycle de l'eau – gestion des rivières et des zones humides *

Le SILA préserve les milieux aquatiques par l'entretien et la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, ou encore par la conservation de la ressource en eau, aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif.

* La compétence Grand cycle de l'eau est obligatoire pour adhérer au SILA

Un territoire d'action de plus de 975 km² entre lac et montagnes

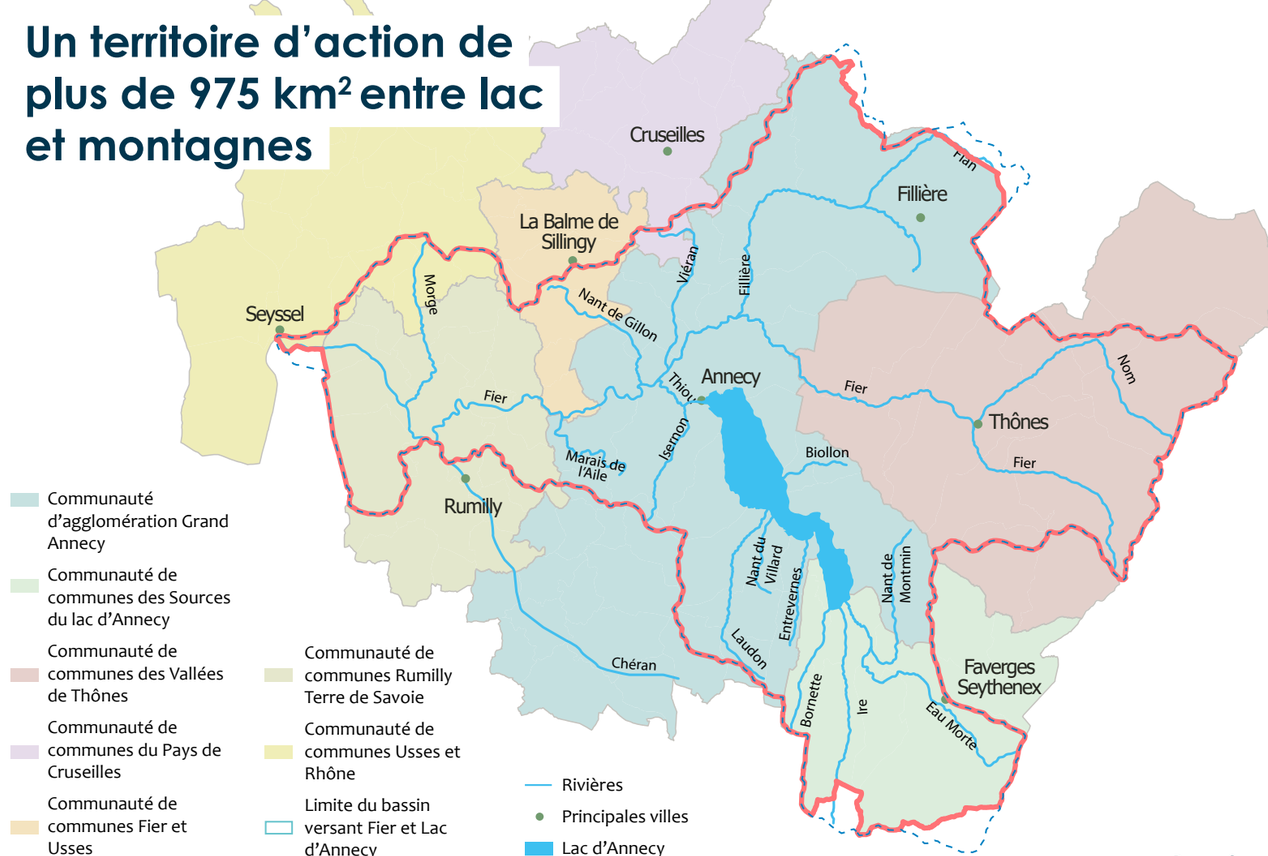

ORGANIGRAMME DES SERVICES

Directeur Général des Services

- Service Communication
- Service Informatique et Télécommunication

Directeur Général Adjoint des Services

Direction Administration Générale

- Service Juridique Assurance Affaires Foncières Contentieux
- Service Assemblées Secrétariat

Direction Financière

- Pôle Comptabilité / Facturation
- Pôle Commande Publique et Subventions

Direction Ressources Humaines et Qualité de Vie au Travail

- Service Ressources Humaines et Relations Sociales
- Service Prévention Logistique

Direction Études et Travaux

- Service Études et Travaux
- Service Gestion Patrimoniale et SIG
- Service Instruction et travaux de branchement
- Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement

Direction Exploitation des Ouvrages d'Assainissement

- Service Usines et Unités de Dépollution
- Service Entretien et Surveillance Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement
- Pôle Laboratoire

Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau

- Service Milieux naturels et Sensibilisation
- Service Rivières et Grand Cycle de l'Eau

Service Traitement des Déchets

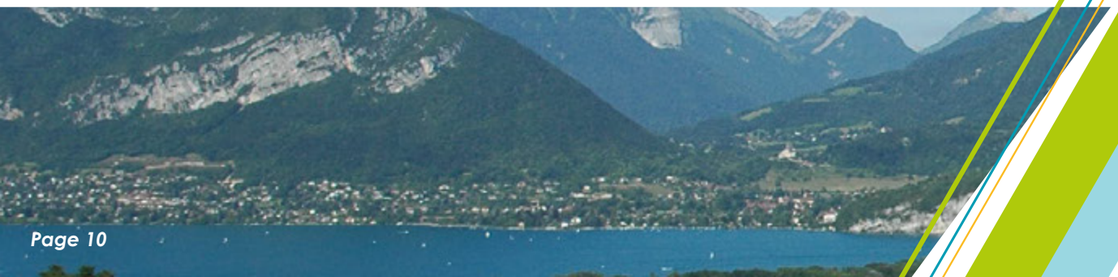

L'ANNÉE EN IMAGES

Janvier | Février

UN NOUVEL ACTE DANS L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le 1er janvier 2022, le SILA a intégré la compétence Grand Cycle de l'Eau parmi ses missions en faveur de la protection de l'environnement et la préservation du cadre de vie. Déjà animateur depuis 2017 des études GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans le cadre du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy, le SILA pilote désormais aussi la partie travaux du « Grand Cycle de l'Eau » sur tout le bassin versant. En plus des missions d'études GEMAPI, les actions sont donc élargies à des missions plus opérationnelles.

LE SILA RECRUTE ET LE FAIT SAVOIR

Pour répondre à un besoin fort de recrutement sur certains postes, le service communication, avec la participation active des services concernés, s'est mobilisé et a créé des supports de communication, variés et modernes, notamment des vidéos, afin d'attirer de nouveaux talents. Rendez-vous sur nos réseaux sociaux pour les découvrir !

Mars | Avril

UNE PLONGÉE DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre d'un chantier de déviation des eaux usées, une opération aux manoeuvres délicates s'est déroulée : l'installation par grue d'un nouveau poste de refoulement. En raison de la proximité des travaux avec une nappe phréatique et le lac d'Annecy, ces travaux, réalisés dans des conditions inhabituelles, nécessitaient l'intervention de plongeurs pour trois étapes clés pour lesquelles les parties se trouvaient immergées. Une belle démonstration des moyens innovants déployés, pour un réseau d'assainissement en perpétuelle évolution, durable et efficace.

DES TRAVAUX À THÔNES POUR MAÎTRISER LE RISQUE DE DÉBORDEMENT TORRENTIEL DU NOM

Dans la continuité de ce qui avait été initié par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, le SILA a entrepris des travaux d'ampleur sur la rivière du Nom afin de renforcer la capacité de son lit et protéger le centre de Thônes d'une inondation. Pour cela, en coordination avec les différents acteurs locaux, plusieurs actions ont été menées : mise en place d'enrochements, de protections de berges, construction de digues, consolidation des murs existants, recalibrage du lit du cours d'eau…

Le SILA a privilégié des techniques innovantes, à l'image de celle utilisée pour renforcer les berges du Nom par des caissons végétalisés. En plus d'être esthétiques et solides, ils permettent de créer un environnement favorable au développement de la flore tout en protégeant la faune de la rivière.

PRESERVER LA BIODIVERSITÉ DU LAC ET SENSIBILISER LE PUBLIC AUX BONS GESTES

Lors des saisons printanière et estivale, le SILA réalise des actions de prévention pour lutter contre les espèces invasives dans le lac d'Annecy, notamment la moule quagga, qui peut causer d'énormes dégâts sur les canalisations et sur l'écosystème aquatique. Ainsi, une communication pédagogique ciblée a été créée par les services du SILA.

Un flyer dédié et des panneaux d'information à destination des usagers d'embarcations et/ou de matériels nautiques ont été conçus de manière concertée avec les acteurs locaux, afin de sensibiliser et faire participer chacun à la protection de son cadre de vie.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE GESTION DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes du bassin Fier et Lac d'Annecy, le SILA a lancé un traitement des plantes en bordure des cours d'eau sur plus d'une centaine de sites. L'objectif de cette opération est de limiter la prolifération de ces végétaux indésirables sur les milieux humides et aquatiques.

LA CHARTE DE GOUVERNANCE DU SILA VOTÉE EN COMITÉ

Dans le cadre de la compétence « Grand Cycle de l'Eau », les élus du SILA ont souhaité adopter une gouvernance claire et lisible pour tous. L'objectif était de cadrer l'action du SILA pour pouvoir agir de façon équitable à l'échelle du bassin versant, au bénéfice de l'intérêt général. La charte de gouvernance a fait l'objet d'un travail de co-construction entre les élus du SILA et des EPCI au cours du premier semestre 2022, et a été délibérée à l'unanimité par le Comité syndical du SILA. Elle établit un cadre fondé sur plusieurs principes :

- Un système de gouvernance équilibré où les représentants de chaque EPCI membre peuvent s'exprimer,
- Un souci constant de maîtrise de la dépense publique,
- Une répartition claire du rôle de tous les intervenants dans le déroulement des travaux,
- Une volonté de maintenir un lien de proximité avec les communes et les usagers.

UN BARDAGE FLAMBANT NEUF POUR L'UVE SINERGIE

La remise à neuf des façades et toitures de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) Sinergie a marqué la touche finale de sa modernisation, au service de l'économie circulaire et de la transition énergétique du territoire.

L'ENTRETIEN DU COLLECTEUR RIVE GAUCHE D'EAUX USÉES

Depuis 11 ans, les agents du SILA procèdent au nettoyage du collecteur d'eaux usées sur environ 800 mètres. Situé entre Annecy et Cran-Gevrier, il assure la fin du transit des eaux à évacuer de toute la rive gauche du lac d'Annecy, depuis Vezonne (Faverges) jusqu'à l'usine de dépollution SILOÉ.

Stratégiquement réalisée au mois de septembre (mois généralement sec réduisant ainsi le volume des eaux à dévier), l'intervention a pour but d'évacuer à l'aide d'aspiratrices (ou camions hydrocureurs), environ 12 tonnes de dépôts accumulés tout au long de l'année dans la conduite d'eaux usées.

Les dépôts sont aspirés par trois « puits » d'accès, de grandes trappes avec des paliers intermédiaires, puisque le réseau est situé à plus de 10 mètres sous terre ! Pour acheminer les dépôts jusqu'à ces puits, des brouettes sont descendues dans le réseau et permettent aux agents de faire le transport. L'ancien poste de refoulement situé Promenade du Saint-Sépulcre à Annecy est remis en fonctionnement afin de dévier les eaux.

L'intervention mobilise 18 personnes du service Entretien et Surveillance des Collecteurs sur 2 jours. Lors de ces interventions, la sécurité des agents est primordiale. Chacun d'entre eux est formé CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés) et équipé d'un détecteur de gaz et d'un auto-sauveteur (équipement pouvant fournir de l'oxygène en cas d'urgence). Des talkie-walkies sont également utilisés afin de favoriser la communication, un élément essentiel pour assurer la sécurité dans un milieu confiné.

Cette année encore, l'opération a été un succès avec une organisation et une gestion des tâches bien maîtrisées.

LA DEUXIÈME TRANCHE DE TRAVAUX SUR LES ROSELIÈRES INAUGURÉE

Le mois d'octobre a été marqué par l'inauguration de la fin des travaux de la deuxième tranche de restauration des roselières sur la rive ouest du lac, en présence de nombreux acteurs locaux, dont : le Président du SILA, accompagné des Vice-Présidents, le Maire de Sevrier, la Vice-Présidente du Département de Haute-Savoie en charge de l'Environnement, le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, et le Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie.

Au cours du 20e siècle, les roselières aquatiques du lac d'Annecy ont fortement régressé, passant d'une centaine à une dizaine d'hectares. Le SILA a alors mené, en 2007, un diagnostic écologique complet permettant de connaître précisément leur état et d'identifier les principales causes de leur recul. Ce travail de concertation a permis d'aboutir à la mise en œuvre, entre 2012 et 2015, d'une première phase de travaux axée autour de différentes techniques de génie écologique telles que : la plantation de végétaux et la création de palissades de protection contre la houle et les objets flottants (bois morts).

Une seconde tranche de travaux a débuté en 2021 et a permis la consolidation des roselières avec la plantation de nouvelles tontines dans le lac ainsi que l'installation d'ouvrages de protection. Ces actions, menées en collaboration avec l'Institut d'enseignement ISETA et la Compagnie Nationale du Rhône, concernaient trois zones pilotes : Sevrier, Saint-Jorioz et Doussard.

Novembre | Décembre

MIEUX CONNAÎTRE LES MILIEUX AQUATIQUES EN FONCTION DES DÉBITS DES COURS D'EAU

Des travaux d'installation de 9 stations de mesure des débits des cours d'eau ont été entrepris sur le bassin versant Fier et Lac d'Annecy, afin d'obtenir de nouvelles données et compléter celles existantes, et ainsi avoir de meilleures connaissances en périodes de basses eaux. Sur le moyen et le long terme, ce réseau complémentaire de stations permettra la bancarisation des données hydrologiques, nécessaires pour l'amélioration de la connaissance et le suivi des impacts des changements climatiques. De plus, elles constitueront le socle pour toutes les études quantitatives envisagées sur le territoire.

Les données collectées seront directement télétransmises au SILA. Si le projet est piloté par les agents du service Rivières – Grand Cycle de l'Eau, les agents du pôle STPO Diagnostic Réseaux interviennent également pour l'exploitation des stations et la télétransmission des données, compte tenu de leur expérience sur les équipements d'assainissement. Un bel exemple de mutualisation des compétences et de collaboration entre les différentes directions du SILA !

LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE AU COEUR DES VALEURS DU SILA

A l'occasion des festivités de fin d'année, le SILA a constitué une équipe pour participer à un challenge digital collaboratif ! Le but ? Financer les « Coffrets Solidaires » d'Emmaüs Solidarité, composés de vêtements chauds, de nourriture et de produits d'hygiène, et distribués aux personnes en situation de précarité par les équipes de maraudes et les centres d'accueil de jour de l'association. Durant ces 3 semaines de défis pour la bonne cause, les agents ont accumulés 27 755 points, réalisés 2 055 200 pas et parcourus 1 477 kilomètres !

ADMINISTRATION DU SILA

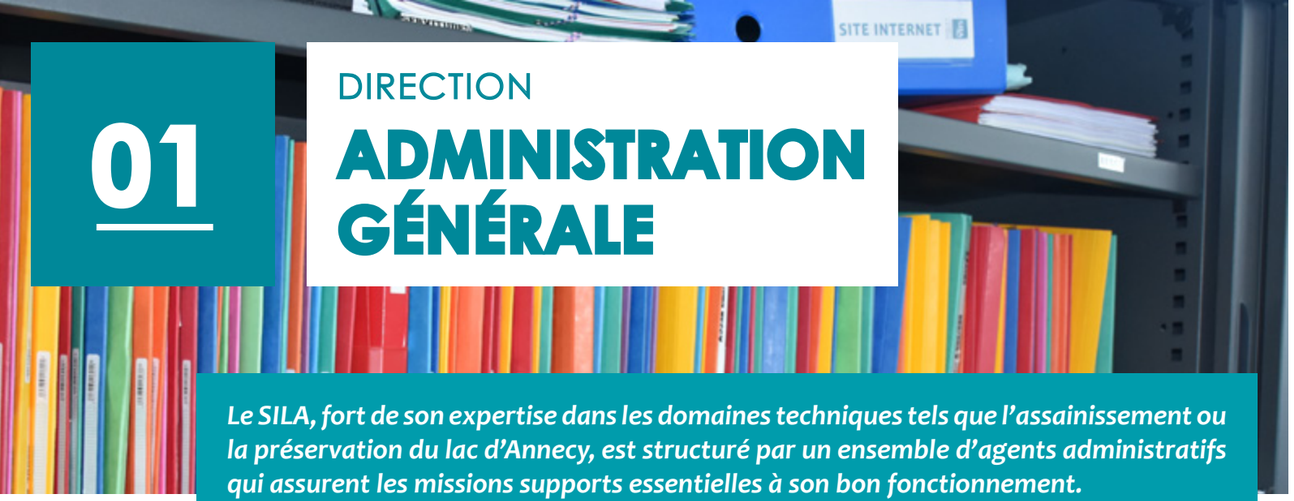

01

DIRECTION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le SILA, fort de son expertise dans les domaines techniques tels que l'assainissement ou la préservation du lac d'Annecy, est structuré par un ensemble d'agents administratifs qui assurent les missions supports essentielles à son bon fonctionnement.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Administration Générale est de permettre à l'ensemble des services de fonctionner en assurant la déclinaison des projets sur le plan administratif et juridique.

L'objectif est d'organiser et d'optimiser les processus afin de fluidifier le fonctionnement. Cette direction est par ailleurs l'un des interlocuteurs privilégiés des usagers (avec l'accueil) et des élus dans le cadre de l'organisation du SILA.

Objectifs stratégiques

Les agents travaillant au sein de la Direction Administration Générale prennent part à l'appui, au conseil et à la formalisation des décisions des élus sur leur prise de décision. Ils apportent des solutions juridiques aux situations complexes. Ils établissent une stratégie afin de minimiser les risques de contentieux et participent à leur réduction. Ils gèrent le patrimoine et défendent les intérêts du SILA. Ils assurent la sécurisation des actes et des actions du SILA. Ils sont le premier lien avec les usagers dans le cadre de leurs diverses demandes.

Organisation des services

Suite à la restructuration des services opérée le 1er janvier 2021, la Direction Administration Générale a été créée. Elle est composée de deux services supports :

le service Assemblées – Secrétariat regroupe deux pôles distincts : le pôle Secrétariat – Accueil – Courrier et le pôle Assemblées.

Le service Juridique – Foncier – Assurances – Contentieux comprend les missions relatives à ces domaines variés.

FOCUS SUR...

La mise en place des contrats d'engagement républicain

Pour une mise en application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, le SILA a mis en place auprès des associations qu'il subventionne des contrats d'engagement républicain.

Désormais, les associations ou fondations, qui sollicitent une subvention publique, devront s'engager à respecter le caractère laïc et les principes de la République (égalité femme-homme, dignité humaine, fraternité...) dans un « contrat d'engagement républicain ». Si ces engagements ne sont pas tenus, la subvention devra être remboursée. Le respect du contrat devient une condition pour l'obtention d'un agrément ou la reconnaissance d'utilité publique.

Concernant le SILA, trois associations sont concernées par ces contrats d'engagement républicain : l'association du personnel du SILA, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et Hydraulique Sans Frontières.

Un contrat d'engagement républicain a été établi pour chacune et envoyé par les services de la Direction Administration Générale.

Le lancement d'un appel à candidature pour la composition de la CCSPL

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) permet un échange entre les élus et les associations et a pour rôle :

- D'informer les usagers sur l'organisation et la tarification de l'assainissement et du traitement des déchets, par l'examen des rapports annuels du SILA,
- De recueillir les avis et suggestions pouvant permettre l'amélioration des services,
- D'émettre des avis, sauf cas d'urgence, sur les projets de modification ayant une incidence directe pour les usagers.

Elle se réunit une fois par an avec des associations agissant en faveur de la protection de la population, telles qu'UFC Que Choisir, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), la Direction Départementale de la Protection de la Population, Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Suite à la modification d'une loi entrée en vigueur en début d'année, les conditions permettant de rejoindre cette instance ont été amoindries et permettent désormais aux citoyens représentant des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux de participer.

Ainsi, afin de promouvoir l'accès à la Commission au plus grand nombre, un appel à candidature a été lancé via le site internet du SILA ainsi que par voie de presse.

1.1 SERVICE JURIDIQUE, ASSURANCES, AFFAIRES FONCIÈRES ET CONTENTIEUX

Le service Juridique, Assurances, Affaires foncières et Contentieux est un maillon essentiel à la bonne réalisation des missions techniques du SILA, pour assurer notamment la pérennité des projets et leur conformité à la réglementation.

Les missions structurantes :

- Organiser une veille juridique mensuelle consacrée aux impacts de la réglementation sur le SILA.
- Produire des analyses et des notes juridiques suite aux sollicitations des services.
- Alerter sur les risques juridiques.
- Rédiger les conventions et les contrats.
- Gérer les servitudes de canalisations d'eaux usées (nouvelles et régularisations).
- Gérer les assurances du SILA et suivre les sinistres.
- Gérer les avis du SILA sur l'organisation de manifestations sur la Voie Verte.
- Gérer les précontentieux et les contentieux.
- Gérer les actes fonciers (servitudes, acquisitions, cessions, restitutions et occupations).
- Réaliser des formations juridiques à destination des autres services, notamment sur le thème de la commande publique.
- Étudier et répondre aux questionnements juridiques liés à l'exercice des compétences du SILA, notamment celle obligatoire du Grand Cycle de l'Eau.

FOCUS SUR...

Le lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les travaux d'extension de l'UDEP SILOÉ

Dans le cadre du Schéma Général d'Assainissement voté en 2022 et programmé pour les dix prochaines années, la nécessité d'agrandissement de l'UDEP SILOÉ a émergé suite à l'anticipation des difficultés des UDEP à traiter l'ensemble des eaux usées urbaines de la population du bassin annécien, notamment en raison de son augmentation significative.

L'emprise foncière du projet concerne des parcelles de terrains limitrophes à l'usine SILOÉ ; l'expropriation de ces parcelles est envisagée en l'absence de solution alternative.

Le SILA a donc engagé des démarches auprès des propriétaires en vue de l'acquisition amiable de ces terrains. Ces négociations n'ayant pu aboutir avec l'ensemble des propriétaires et l'échéance de saturation du site approchant, le SILA a donc décidé de solliciter du Préfet l'engagement d'une procédure d'enquête d'utilité publique.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

- 26 contentieux
- 7 enquêtes publiques
- 25 sinistres
- 278 actes de servitudes de canalisations d'eaux usées
- 92 conventions/ baux (dont 60 sur la Voie Verte)

1.2 SERVICE ASSEMBLÉES ET SECRÉTARIAT

Le Service Assemblées-Secrétariat enregistre et diffuse le courrier arrivé et s'assure que l'information soit transmise aux bonnes personnes et au bon moment. Il veille à ce que les demandes des usagers soient prises en compte dans les meilleurs délais et à l'application du processus décisionnel du SILA.

C'est un service support qui fait le lien entre les différentes directions. C'est également un soutien aux services dans l'intégration des nouvelles procédures. Il fluidifie et optimise l'exercice des tâches en étant force de proposition.

Les missions structurantes

Assemblées :

Les agents veillent au bon fonctionnement des instances délibératives (Bureau et Comité) et des Commissions, par la réalisation de différentes missions telles que :

- L'envoi des convocations et la rédaction des procès-verbaux des instances, puis de leur diffusion.
- La rédaction des décisions du Président sur la base des éléments transmis par les services.
- La transmission, par voie électronique, au contrôle de légalité des actes liés aux décisions du Président, Bureau et Comité, ainsi que les marchés publics.
- La gestion administrative des contrats et des conventions.
- L'accompagnement des élus pour leurs demandes liées à l'organisation des instances et Commissions.

Secrétariat :

Les agents du Pôle Secrétariat assurent :

- L'accueil physique et téléphonique des usagers et des entreprises, et la gestion du stock de fournitures administratives.
- Le traitement des courriers divers de l'ensemble des services du SILA, ainsi que des documents d'urbanisme.
- Le soutien dans la réalisation et la mise en forme des travaux de bureautique et divers documents.
- La procédure de facturation liée aux contrôles d'assainissement.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

- **369** Délibérations et décisions prises
- **2 250** Demandes d'avis pour des dossiers d'urbanisme
- **11 895** Courriers arrivés
- **12** Séances de Bureau et Comité
- **12** Séances Vice-Présidents
- **20** Séances Commissions (toutes confondues) et groupes de travail

Organisation du service

Le service Assemblées-Secrétariat a été partiellement renouvelé en 2022. Il est composé d'un responsable, d'un chargé de pôle Secrétariat, de trois secrétaires et de deux agents chargés d'accueil. C'est un service au cœur du fonctionnement du SILA.

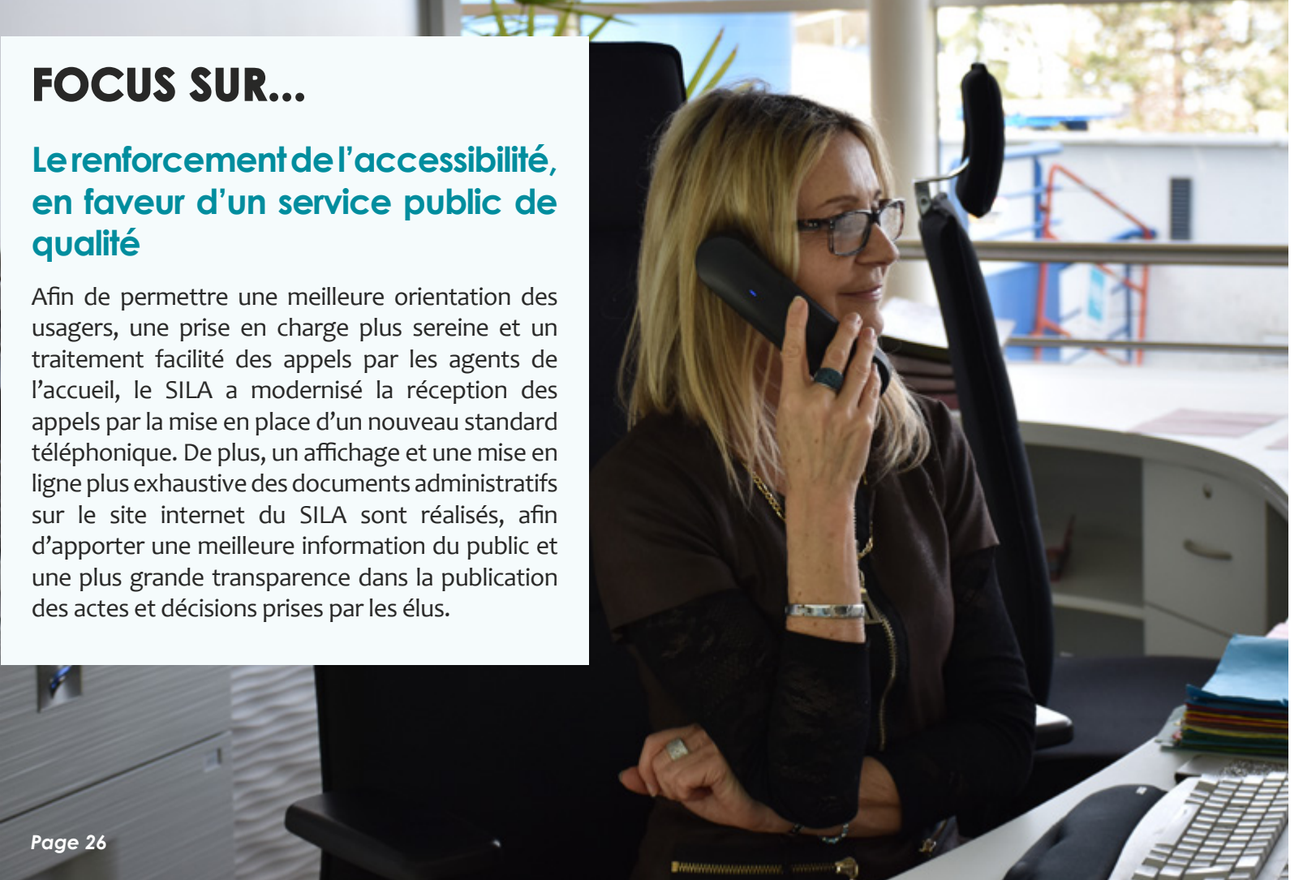

FOCUS SUR...

Le renforcement de l'accessibilité, en faveur d'un service public de qualité

Afin de permettre une meilleure orientation des usagers, une prise en charge plus sereine et un traitement facilité des appels par les agents de l'accueil, le SILA a modernisé la réception des appels par la mise en place d'un nouveau standard téléphonique. De plus, un affichage et une mise en ligne plus exhaustive des documents administratifs sur le site internet du SILA sont réalisés, afin d'apporter une meilleure information du public et une plus grande transparence dans la publication des actes et décisions prises par les élus.

02 DIRECTION RESSOURCES HUMAINES ET VIE AU TRAVAIL

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est une direction support, au service des agents de la collectivité. Elle met en œuvre les orientations politiques en matières de Ressources Humaines, de prévention et de conditions de vie au travail. Elle exerce ses activités de manière à accompagner et soutenir la stratégie et l'exigence de performance.

Elle établit les documents de référence permettant d'appliquer les politiques et la stratégie Ressources Humaines et Vie au Travail (RHVT), notamment : le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), les Lignes Directrices de Gestion (LDG), le protocole « temps de travail », le plan d'investissement pluriannuel (logistique), le plan de formation et le rapport annuel de prévention des risques.

Les missions structurantes

Une partie des agents travaillant au sein de la Direction Ressources Humaines et Vie au Travail est en charge de la gestion administrative du personnel en matière de carrière, de paie et temps de travail, et également de la prévision et l'anticipation des besoins en Ressources Humaines (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)). Ils assurent le recrutement dans un contexte difficile et l'intégration des collaborateurs (accueil, culture de la collectivité…), ainsi que la formation professionnelle et le développement des compétences des collaborateurs. Ils sont garants de l'application des obligations légales en matière de conditions de travail et de prévention ainsi que de la concertation et du maintien d'un dialogue social de qualité, à travers le Comité Social Territorial (CST).

Une autre partie des agents de la Direction gère l'entretien et la maintenance du patrimoine et bâtiments du SILA, ainsi que des activités relatives à la prévention et à la logistique, pour maintenir et garantir un cadre de travail adapté et agréable.

Les objectifs stratégiques

- Promouvoir les métiers du SILA pour faciliter les procédures de recrutement.
- Favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.
- Diversifier les profils et valoriser les parcours professionnels.
- Fidéliser les collaborateurs.
- Améliorer les conditions et la Qualité de Vie au Travail.
- Veiller au respect de l'égalité professionnelle notamment entre les hommes et les femmes.
- Maintenir et garantir un environnement de travail adapté et performant.

Organisation de la direction

La Direction Ressources Humaines et Vie au Travail se décline en deux services, les Ressources Humaines et la Prévention/Logistique, qui emploient 16 collaborateurs (1 directeur, 7 agents RH et 8 agents Prévention/Logistique).

2.1 SERVICE RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES

Le service Ressources Humaines veille à ce que l'organisation dispose du personnel nécessaire à son bon fonctionnement. De plus, dans une démarche de développement de la Qualité de Vie au Travail, il met en œuvre différentes actions pour le bien être professionnel des agents.

FOCUS SUR...

La modernisation des outils de gestion et d'accompagnement des agents

Afin de limiter l'utilisation des formulaires papier et d'automatiser la gestion des temps, le service Ressources Humaines a mis en place, en 2019, un logiciel permettant la gestion des congés et des absences. Grâce à ce logiciel, les agents peuvent effectuer des demandes de congés et RTT, avoir un suivi de leurs demandes et consulter leurs soldes de congés annuels et RTT. Afin d'être en adéquation avec le nouveau protocole du temps de travail mis en place en début d'année, s'appuyant sur l'obligation légale dite des « 1607 heures », les fonctionnalités ont évolué. Le logiciel intègre désormais les jours de fractionnement différenciés des congés payés annuels, ainsi que les repos compensateurs en remplacement des congés d'ancienneté. Enfin, un suivi du solde du Compte Épargne Temps des agents a été intégré.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

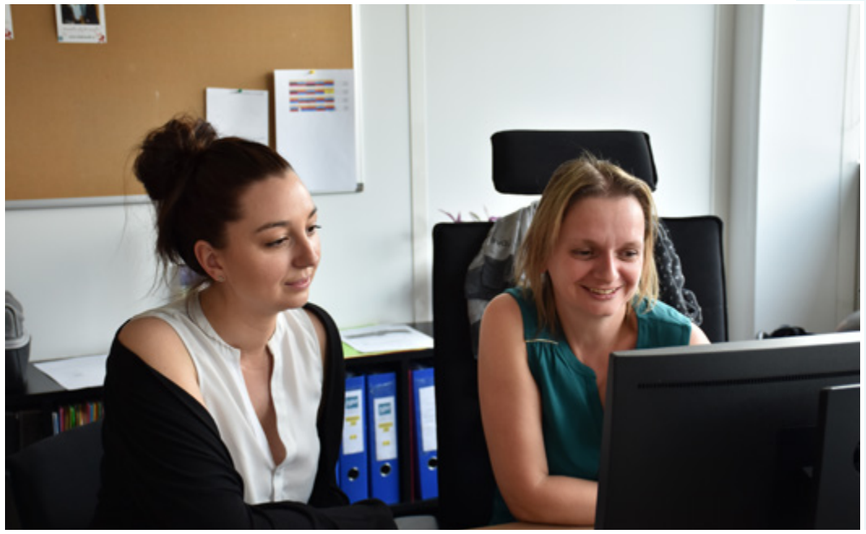

666 arrêtés rédigés sur l'année

Un budget de formation de 225 792 €

2047 bulletins de paie traités

Le recrutement

En 2022, ce sont 31 appels à candidatures qui ont été lancés contre 36 en 2021. Le service Ressources Humaines a reçu 1066 candidatures, dont :

855 Candidatures spontanées et en réponses aux offres d'emplois

55 Candidatures en alternance

156 Candidatures pour la réalisation d'un stage

La Qualité de Vie au Travail

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est une démarche globale au cœur du fonctionnement du SILA, pour que chaque agent se sente bien dans la structure et intégré au sein de son poste et des services. Elle comprend l'ensemble des actions liées à l'amélioration des conditions de travail telles que : l'accueil des nouveaux agents, l'étude des postes de travail, l'évolution de pratiques ou encore la formation professionnelle. La QVT regroupe également des sujets comme l'organisation du temps de travail ou des ateliers permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Le SILA a ainsi déployé bon nombre d'actions pour structurer et développer une politique de Qualité de Vie au Travail ambitieuse.

Les échauffements musculaires :

Chaque matin, les agents ayant une activité physique dans le cadre de leur travail, réalisent des étirements et un éveil musculaire. Cette démarche, initiée en 2015, a permis de réduire sensiblement l'usure professionnelle et le nombre d'accidents de travail liés à l'activité physique.

La journée de cohésion « Être Bien Ensemble » :

Chaque année est organisée une journée de bien-être et de cohésion. Durant cet évènement, des activités sont animées par des professionnels autour du sport, de la qualité de vie, de la santé au travail, de l'esprit d'équipe, et avec d'incontournables bulles de détente : les massages.

De plus, lors de cette journée, un temps d'échange entre élus et agents est instauré. Les thèmes abordés lors de cette rencontre sont préalablement soumis par le personnel.

Ainsi, la 4ème édition de la journée « Être bien Ensemble » a eu lieu le 23 juin. La Qualité de Vie au Travail est un enjeu sur lequel travaille particulièrement le SILA, et cette journée en est la consécration annuelle.

Les ateliers Ma Santé Activ' :

Le SILA organise, chaque fin de trimestre, un atelier intitulé « Ma Santé Activ' ». Les thèmes abordés sont divers et variés : la santé au travail, l'alimentation, l'hygiène de vie ou encore la gestion de ses émotions.

Les effectifs du SILA

Au 31 décembre 2022, le SILA comptait 4 apprentis, 21 contractuels et 129 stagiaires et titulaires de la fonction publique territoriale, soit 154 employés.

Concernant la parité homme/femme, le SILA comptait 47 femmes et 107 hommes.

L'égalité professionnelle femmes-hommes

Dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion élaborées et votées en 2021, le Comité a validé dans sa séance du 12 décembre 2022 le plan d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui définit pour une période de 3 ans une stratégie et les mesures destinées à réduire les écarts éventuellement constatés dans les domaines suivants :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emploi, grades et emplois de la fonction publique.
- Favoriser l'articulation entre activités professionnelles et vie personnelle et familiale.
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Le plan d'action est élaboré sur la base des données issues de l'état de situation comparé des femmes et des hommes du Rapport Social Unique.

2.2 SERVICE PRÉVENTION ET LOGISTIQUE

Le service Prévention et Logistique a une fonction transversale avec un impact sur l'ensemble des services du SILA. La politique de prévention définie par les élus et mise en œuvre par le service permet de réduire les risques d'accidents de travail, et par voie de conséquence d'améliorer la Qualité de Vie au Travail sans impacter les coûts de fonctionnement. La logistique, quant à elle, a pour mission la gestion du patrimoine du SILA et la mise en œuvre des travaux de maintenance préventive et corrective des équipements de travail et des bâtiments, ainsi que l'optimisation de la gestion des stocks.

Pôle Prévention Santé Sécurité

FOCUS SUR...

La modernisation des outils de suivi des risques professionnels pour une sécurité optimale

Un nouveau module sur le logiciel WinLassie

Le logiciel WinLassie permet d'avoir une vision globale des différents volets de la politique de prévention, au coeur des activités du SILA. Parmi ceux-là, on peut citer : la gestion des formations, des accidents de travail, des visites médicales, du Document Unique, et du plan d'action santé sécurité. Il permet également de réaliser des analyses d'accidents, des comptes-rendus de visites et d'audits. Le module de gestion des contrôles réglementaires des équipements a été intégré et mis en place dès le début de l'année 2022. Il permet de planifier et de suivre le contrôle de plus de 1600 équipements présents au SILA. Afin de continuer cette démarche de digitalisation et de simplification des processus, le projet de migration vers la version « WEB » a été validé en 2022 et sera développé en 2023-2024.

Le DUER mis à jour pour une politique de prévention sur mesure

Suite à une réorganisation des services du SILA en 2021, l'arborescence du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) a été complètement reconfigurée. Cette mise à jour importante sur la forme a aussi permis de faire le point sur les indicateurs des risques dans ces nouveaux modes de fonctionnement. Pour ce faire, des réunions ont été organisées avec chaque pôle et service du SILA. Des visites de prévention spécifiques ont été menées afin de compléter les analyses de risque, et préparer ainsi un plan d'action efficace et adapté à chaque situation de travail.

Pôle Logistique

FOCUS SUR...

La politique de sobriété énergétique

Le SILA s'implique depuis sa création dans une démarche d'optimisation de son empreinte écologique et d'énergie positive, grâce à des systèmes technologiques innovants, performants et adaptables dans le fonctionnement des infrastructures. Le contexte exceptionnel et la solidarité requise pour maintenir des ressources et des conditions de travail satisfaisantes sur le territoire, ont imposé une exemplarité encore plus poussée : un plan de sobriété a ainsi été voté, avec pour objectif de diminuer de 10% la consommation énergétique des bâtiments.

Des mesures de limitation des températures de chauffage et de climatisation ont été mises en place par le pôle logistique. En complément, des actions ont été menées sur l'éclairage avec un passage en luminaires LED (relumping) et l'installation de détecteurs de présence sur le site.

Enfin, une étude sur le mode de gestion et le "verdissement" de la flotte automobile a été validée en 2022. Une consultation a été lancée pour qu'un bureau d'étude accompagne le SILA dans la mise en place de solutions concrètes pour faire évoluer les modes de déplacement au sein de la collectivité et préparer les marchés publics à venir.

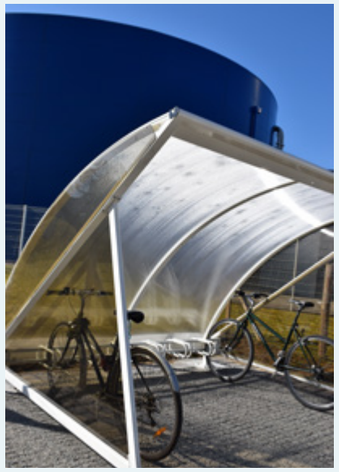

Des ouvrages en faveur de la mobilité douce

Engagé dans une démarche de mobilité douce et afin de répondre au besoin croissant, le SILA a installé un nouvel abri à vélos pour le personnel.

Cet investissement favorise l'usage du vélo et vise à développer la Qualité de Vie au Travail, ainsi que les solutions de mobilité douce dans le cadre du plan de mobilité. Ce plan est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des employés, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

Par ailleurs, ce projet est l'aboutissement d'une belle collaboration entre les services. En effet, il a été pensé pour s'intégrer parfaitement dans le projet de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) mené par le service Études et Travaux. Le projet permettra ainsi l'infiltration naturelle des eaux pluviales sans ruissellement, la préservation de la ressource en eau et la régulation thermique.

La gestion raisonnée des espaces verts

Le fauchage tardif, ou raisonné, consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison afin de préserver la biodiversité, mise à mal avec les fauchages fréquents et précoces. Ce procédé a été mis en place en 2022 sur le site de l'Unité de Valorisation Énergétique Sinergie (Chavanod) et sera décliné sur le site de Cran-Gevrier ainsi que la Voie Verte en 2023 pour le bonheur de nombreuses espèces vivantes.

La première plateforme agréé « CATEC » de Haute-Savoie inaugurée sur le site du SILA

Dans le cadre de la politique de formation du SILA, un ouvrage pédagogique, la plateforme CATEC, a été conçue et inaugurée, en présence du Président, de Vice-Présidents et des directions qui ont mené sa conception (Exploitation Assainissement, Etudes et Travaux, Ressources Humaines et Vie au Travail). Celle-ci permet de réaliser sur site la formation pratique réglementée du CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné) pour les agents en charge de l'assainissement, et sera mutualisée avec d'autres professionnels concernés par cette formation sur les deux Savoie. Cet espace de formation, unique en Haute-Savoie, offre des conditions techniques idéales pour un apprentissage confortable (éclairage artificiel et ventilation, espace couvert et sol praticable pour les conditions météorologiques défavorables, zone d'attente des stagiaires) et sa configuration permet la mise en œuvre de scénarios pédagogiques variés (simulation d'un chantier sur la voie publique, descente en ouvrage, perte de contact visuel entre intervenant et surveillant, sensation de confinement...). Son implantation au siège du SILA s'inscrit dans la démarche de Qualité de Vie au Travail du SILA. C'est également une mesure qui s'inscrit dans son Plan de Mobilité, puisque cela évite le déplacement de 45 agents.

La gestion de l'aménagement autour du lac

Diagnostic des débarcadères

Le SILA, accompagné d'un bureau d'étude spécialisé, a réalisé un diagnostic des débarcadères du lac d'Annecy. Cet état des lieux avait pour but de définir un calendrier et de planifier les travaux de restauration en fonction des priorités. Un second prestataire a été sollicité afin de mettre en œuvre les actions correctives. Dès le mois de mai 2022, la sécurisation des garde-corps et des mains-courantes a été opérée. Enfin, en 2023, les dernières opérations seront le platelage ainsi que la réfection des peintures et de certaines toitures.

Préparation de la cale sèche

Afin d'électrifier les moteurs de la flotte de bateaux de la Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy (CNLA), le SILA a réceptionné l'emblématique Libellule au sein de la cale sèche située à Sevrier. Cette opération a mobilisé le pôle Logistique ainsi qu'un agent du service Stations de Pompage (STPO) pendant plusieurs jours. Il a fallu, dans un premier temps, vider la cale avec des camions pompes filtrants, procéder au nettoyage et mettre en place les étais (CNLA), puis, remplir à nouveau la cale afin que le bateau puisse entrer, et enfin vider à nouveau la cale sèche afin que les travaux puissent débuter. C'est une démarche supplémentaire en faveur d'usages toujours plus responsables sur le lac, pour des activités en harmonie avec les milieux naturels. Un planning concerté a été réalisé pour effectuer un roulement des différents bâteaux dans cet ouvrage.

03 DIRECTION FINANCIÈRE

Essentielle à la gestion des finances du SILA, et support pour tous les services, la direction est composée de deux pôles.

Objectifs stratégiques

Un outil de solidarité au service du territoire et de l'environnement

La Direction Financière contribue à un service public de cohérence du développement territorial, dans un souci permanent de protection environnementale. Grâce à la solidarité financière et à l'homogénéité des décisions politiques, le SILA applique des tarifs uniques à l'ensemble du territoire et met en œuvre ses expertises avec une maîtrise rigoureuse et raisonnée des tarifs de redevances.

Missions structurantes

Le rôle de la Direction Financière est d'assurer la programmation, la mise en oeuvre et le suivi de la stratégie budgétaire et financière du SILA.

Elle veille à la fiabilité et à la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget.

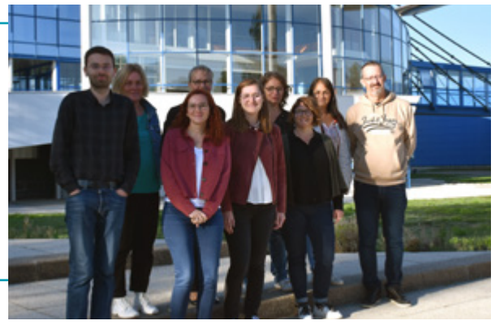

Santé financière du SILA au 1er janvier 2023 :

Patrimoine global du SILA	Subventions d'équipement reçues en cours d'amortissement	Endettement global du SILA	Capacité de désendettement au 31 décembre 2022	Dépenses d'équipement globales*	Charges réelles de fonctionnement globales*
534,8 M €	66,2 M €	163,5 M €	5,77 années	55,1 M €	47,9 M €

*inscrites au budget prévisionnel 2023

L'organisation budgétaire du SILA

Un budget principal

Il porte les frais de fonctionnement (personnel, charges d'administration générale), ainsi que les compétences suivantes :

- Le Grand Cycle de l'Eau, qui inclut la GEMAPI, est la compétence obligatoire qui regroupe les 7 EPCI adhérents du SILA avec comme missions principales : les travaux en rivières de lutte contre les inondations, la préservation de la qualité de l'eau et des milieux, la lutte contre les Plantes Exotiques Envahissantes…
- L'aménagement et la protection du lac d'Annecy, aux nombreuses actions comme : la restauration des roselières, l'entretien de la Voie Verte, le financement à 50 % de la véloroute rive Est.
- Conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, et acté par délibération du Comité du SILA du 18 octobre 2021, le budget annexe Activités Nautiques a été clôturé au 31 décembre 2021, pour réintégrer les compétences qu'il portait au sein du Budget Principal, dans un secteur assujetti à la TVA (slip way, cale sèche, débarcadères publics).

Ses ressources sont composées de financements extérieurs (subventions), d'emprunts et de participations d'équilibre de ses adhérents.

Deux budgets annexes

Traitement et valorisation des déchets :

Il englobe les frais de gestion de l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) Sinergie qui traite chaque année environ 90 000 tonnes d'ordures ménagères et assimilées.

Les prestations réalisées sont facturées selon les tonnages apportés. Les investissements sont essentiellement financés par emprunt.

Concernant le tarif, les effets positifs du réaménagement de la dette relative au financement des travaux de Requalification, dont la maturité a été recalée sur la durée d'amortissement des installations, a permis de réduire le tarif de 10 € / tonne en 2022 par rapport à 2021.

La combustion des déchets au sein de l'UVE permet la production de chaleur, pour 4800 équivalent-logements. L'électricité, partiellement autoconsommée, est revendue pour l'excédent au travers d'un contrat de rachat. l'UVE fonctionne à son niveau nominal, grâce à des apports extérieurs, ce qui permet l'optimisation des valorisations énergétiques (vente de chaleur et d'électricité).

Compte-tenu des conditions économiques du marché des énergies fin 2022, l'opportunité de sortir du contrat d'obligation d'achat a été étudiée, et un nouveau contrat a été signé, à effet au 1er janvier 2023.

Assainissement :

Il comprend les prestations d'assainissement collectif (usines de dépollution, collecteurs d'eaux usées et stations de pompage) et d'assainissement non collectif (mission de contrôle réglementaire et suivi de réhabilitations).

Différentes ressources financent ce budget : les redevances assainissement collectif et non collectif, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC), diverses subventions, les emprunts, l'autoconsommation de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques et la revente du biogaz produit dans l'unité de méthanisation de SILOÉ.

Enfin, l'Agence de l'Eau participe encore au soutien des UDEP, au travers des primes à l'épuration, dont bénéficient l'ensemble des installations gérées par le SILA.

Chantier du collecteur rive gauche

FOCUS SUR…

Le Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) : des finances saines au SILA

La Chambre Régionale des Comptes a réalisé un contrôle complet des budgets du SILA pour les exercices 2013 à 2018. Les conclusions sont positives : la gestion du SILA est saine et le suivi des comptes est régulier. Les rapporteurs ont suggéré quelques pistes d'amélioration, notamment sur les modalités de gestion des reports en investissement ou le regroupement sous un seul budget des actions concernant les activités du lac. Un bilan des actions mises en œuvre a été présenté en Comité en juillet 2022, il reste à finaliser le bilan global des travaux de Requalification de l'UVE Sinergie, qui devrait pouvoir être réalisé d'ici la fin de l'année 2023.

Des travaux d'investissement pour garantir des services durables et de qualité

Pour **l'UVE Sinergie**, les travaux d'investissement concernent la réfection des bardages extérieurs et le remplacement des silos à boues.

S'agissant **des ouvrages d'assainissement**, les travaux d'investissement sont de plus grande ampleur, et sont principalement axés sur les UDEP. En effet, après les travaux d'extension et de modernisation de l'UDEP de Saint-Sylvestre en 2021, ce sont celles de Saint-Félix et de Cusy qui sont à l'étude pour être lancées prochainement.

Enfin, la gestion patrimoniale des installations (ouvrages et collecteurs) va s'amplifier (passages de caméras, diagnostics, travaux), pour permettre de réhabiliter les ouvrages et en pérenniser l'utilisation.

Le renforcement des moyens alloués à la cybersécurité

Cette année 2022 est également marquée par les opérations à mener pour assurer la cyber-sécurité de l'ensemble des sites et équipement du SILA. Un budget conséquent de près de 200 000 € y est consacré.

En complément de cet investissement financier et pour répondre aux enjeux ambitieux du SILA en terme de sécurité informatique et de protection des données, le service informatique a été renforcé avec l'arrivée, au second semestre, d'un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information), recruté conjointement par Grand Annecy et le SILA. Une convention a été signée entre les deux collectivités.

3.1 PÔLE COMPTABILITÉ-FACTURATION

Le pôle Comptabilité-Facturation assure une gestion rigoureuse des finances du SILA en encaissant les recettes et en payant les dépenses. Les cinq agents qui composent le pôle sont en charge de la comptabilité générale et budgétaire.

Les missions structurantes

- Comptabiliser les dépenses de fonctionnement.
- Enregistrer les contrats et conventions.
- Suivre le visa des factures, vérifier les imputations et assurer le mandatement.
- Traiter les rôles multi-collectivités, en lien avec les services facturiers de l'eau.
- Participer à la facturation de pénalités d'assainissement.

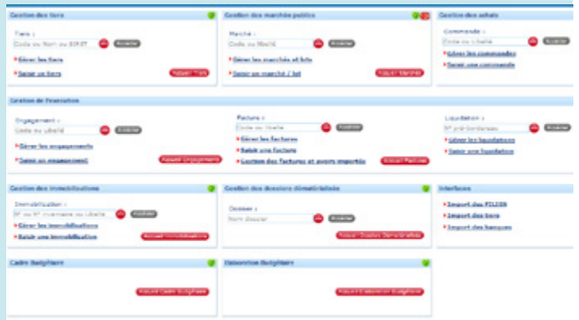

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

Pour le pôle Comptabilité - Facturation :

25 000
Mandats et titres par an

100
Contrats d'emprunts en cours

12 800
Immobilisations suivies à l'actif

Pour le pôle Commande publique - Subventions :

50 à 70
Marchés chaque année

4500
Certificats de paiement établis

30 à 40
Dossiers de subvention déposés

3.2 PÔLE COMMANDE PUBLIQUE - SUBVENTIONS

La commande publique gère l'ensemble des marchés conclus à titre onéreux par un acheteur public ayant une mission de service public, pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services, avec un ou plusieurs opérateurs économiques.

Le pôle Commande Publique - Subventions est composé de trois agents : un chargé de pôle et deux agents chargés à la fois de la rédaction, de l'exécution financière et du suivi des subventions.

Les missions structurantes

Les marchés publics : de la rédaction à la clôture

Le pôle Commande Publique - Subventions gère l'entièreté des marchés publics. Ils se déclinent en trois étapes clés : **la rédaction, la passation et l'exécution administrative et financière.**

La rédaction : À partir des cahiers des charges techniques particulières ; des bordereaux des prix unitaires ou des détails quantitatifs estimatifs rédigés ; et des fiches navettes complétées par les services, les agents du pôle rédigent (le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières et l'acte d'engagement) et publient les marchés.

La partie **passation** est composée des étapes suivantes :

1. La mise en ligne
2. La gestion des questions des entreprises pendant la consultation
3. L'analyse des candidatures et des offres, y compris jusqu'à la préparation et animation des Commissions d'Appel d'Offres (CAO)
4. La préparation du contrôle de légalité le cas échéant
5. La notification
6. La gestion des avis légaux après attribution

Pour **l'exécution administrative et financière,** les agents sont chargés de :

1. La gestion des actes de sous-traitance
2. La rédaction et l'envoi des avenants, des bons de commande, des certificats de paiement, des ordres de service, des procès-verbaux de réception, des révisions annuelles, des décomptes généraux et définitifs, des garanties à première demande (cautionnement) et leurs mains levées.

Outils

Des outils informatiques spécifiques sont utilisés pour les 3 étapes.

Les modalités de suivi et d'enregistrement des marchés sont en cours d'évolution pour optimiser l'utilisation du module e-marchés.

Missions connexes :

Conseils auprès des agents des différents services du SILA.

Gestion administrative et financière des subventions montées par les services, par exemple, lors de la réalisation de travaux.

Gestion des conventions et avenants pour hausses de coûts (énergies, matières premières), en lien avec la situation inflationniste, en soutien des entreprises mises en difficultés.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

04

DIRECTION

EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Historiquement, le SILA a pour mission de garantir un assainissement du bassin annécien protecteur de l'environnement et de la santé publique. Au fil des années, cette compétence s'est étendue à d'autres bassins de vie alentours. Pour mener à bien cette mission et assurer un service de qualité aux usagers, le SILA peut compter sur un panel d'infrastructures performantes et innovantes.

1323 Km de collecteurs

100 stations de pompage

12 usines de dépollution

727 **Tampons mis à niveau**

7931 **Entretiens des boites de branchement des usagers réalisés**

Missions structurantes

Le service Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement collecte les eaux usées, intervient pour éviter les débordements (astreinte 24h/24) et assure la mise en conformité des branchements.

Le service Usines et Unités de Dépollution (UDEP) traite et dépollue les eaux usées de plus de 230 000 habitants répartis sur 48 communes du territoire. A l'année, ce sont plus de 15 millions de mètres cube d'eaux usées qui ont été traités.

Le Laboratoire est en charge des analyses des eaux usées des différentes unités de dépollution (UDEP) du SILA ainsi que des rejets des industriels. Les laborantins traitent également des échantillons de la filière traitement des déchets. Ils analysent les déchets, les boues, les sables et les mâchefers (résidus solides issus de la combustion des déchets).

Organisation des services

Le service **Usines et Unités de Dépollution**

Il emploie 28 agents et regroupe les pôles UDEP SILOÉ, UDEP Secteur Rural, Instrumentation et Relais Sécurité.

Le service **Entretien et Surveillance des Collecteurs et Ouvrages d'Assainissement**

32 agents travaillent au sein du service. Il rassemble les pôles Collecteurs et Ouvrages Annexes, STPO et Diagnostic Réseaux ainsi qu'Industriels.

Le pôle **Laboratoire**

Le laboratoire du SILA emploie 4 agents.

L'UDEP SILOÉ ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

4ème usine de traitement des eaux usées en France à injecter du biométhane sur le réseau de gaz

1ère injection de biométhane en France exploitée en régie

L'usine a un solde énergétique positif de **2590 Mwh**. À terme SILOÉ produira de l'énergie verte pour l'équivalent de 1500 logements.

FOCUS SUR...

L'Opération Collective "Soyons Fier"

Le SILA s'est engagé en 2017 dans l'Opération Collective « Soyons Fier », pour réduire les rejets des micropolluants dans le lac d'Annecy et dans les rivières du bassin de vie. L'objectif de cette action est de sensibiliser les entreprises industrielles sur les risques qu'engendre le rejet de produits toxiques dans le milieu naturel et de les accompagner dans leurs démarches de mise en conformité.

Pour inciter les professionnels du BTP et de l'Automobile à participer à l'opération, des plaquettes "Soyons Fier de réduire nos rejets !" ont été créées et distribuées via les différents réseaux partenaires. Elles présentent dans un format synthétique les bonnes pratiques à mettre en oeuvre.

4.1 SERVICE USINES DE DÉPOLLUTION (UDEP)

Le service Usines et Unités de Dépollution du SILA est en charge de l'ensemble des ouvrages de traitement des eaux usées. Les agents exploitent et effectuent la maintenance préventive et curative des équipements afin de maintenir un service de qualité pour les usagers.

Site	Capacité (en EH)	Charge moyenne DBO* (en EH)	Semaine la plus chargée (en EH)
UDEP SILOÉ - Cran Gevrier	234 000	193 783	232 450
UDEP des Poiriers - Poisy	32 000	31 367	39 109
UDEP de Champs Froids - Val De Chaise	15 000	7 571	11 721
UDEP de Saint Sylvestre	9 000	4 211	4 866
UDEP des Usses - Sallenoves	4 000	2 888	3 217
UDEP de Saint Felix	3 500	2 043	2 807
UDEP du Pont de Chavroche - Lovagny	1 500	1 161	1 690
UDEP de Cusy	750	1 162	948
UDEP de Montmin	700	446	985
UDEP d'Alleves	250	125	130
UDEP des Sables - Alby-sur-Chéran	100	43	50
UDEP d'Aiguebelette - Alleves	75	117	200

* Demande Biochimique en Oxygène

Charge de pollution traitée par les UDEP en 2022

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Ainsi, les projets sont réfléchis pour s'intégrer systématiquement dans une démarche en faveur de la préservation de l'environnement et au service des usagers.

FOCUS SUR...

La sécurisation du pompage des boues à SILOÉ

Sur l'UDEP SILOÉ, l'ancienne pompe de transfert des boues pâteuses (= les matières recueillies aux différentes étapes de traitement des eaux) a été remplacée après 25 années de bons et loyaux services. Cette nouvelle pompe à piston a été mise en place pour assurer le transfert de 55 tonnes de boues par jour dans les silos de stockage de SILOÉ.

Pour améliorer la fiabilité des opérations, une pompe plus petite a également été installée pour assurer un secours minimal en cas de défaillance de la pompe principale.

La réhabilitation des biofiltres de SILOÉ, pour une épuration écologique et aux performances optimisées

En 2022, le chantier de longue haleine de réhabilitation des biofiltres de SILOÉ a été achevé.

De 2017 à 2022 ce sont 13 biofiltres qui ont été rénovés avec le remplacement des diffuseurs d'air, des rampes d'aération en inox, et le renouvellement de 1500 m3 de biolite (= matériau minéral support des bactéries épuratrices). Deux à trois biofiltres ont été rénovés chaque année afin de ne pas impacter la continuité de service de l'usine.

Par ailleurs, afin de diminuer l'investissement et l'impact carbone des travaux, la biolite des biofiltres N (= qui traitent l'azote) a été réutilisée après un lavage et criblage sur site.

Après 20 ans de fonctionnement, ces travaux ont permis la réhabilitation complète des biofiltres afin de maintenir les performances épuratoires et énergétiques du site.

Le renouvellement des membranes d'aération et agitateurs sur l'UDEP des Poiriers

Sur les UDEP disposant de bassins d'aération, l'oxygénation des boues activées (= technique qui consiste à introduire des bactéries dans les eaux usées pour manger les substances polluantes et les transformer en boues), se fait par des surpresseurs, qui diffusent de l'air à travers des membranes fines bulles. Avec le temps, les membranes se colmatent et deviennent moins performantes, ce qui engendre une hausse de la consommation énergétique. Un renouvellement préventif est donc nécessaire tous les 5 à 7 ans. Pour les 2 bassins d'aération des Poiriers, ce sont ainsi 764 membranes qui ont été changées par les agents du pôle UDEP Secteur Rural.

Les 2 agitateurs des bassins des Poiriers (qui créent un courant pour maintenir la consistance de l'eau) ont également été remplacés par les équipes du SILA, ce qui permet un brassage optimisé des bassins et une meilleure efficacité énergétique.

A noter : 20 % à 30 % de la consommation totale de l'électricité des unités de dépollution est utilisée pour l'aération.

La déshydratation mobile des boues sur l'UDEP de Saint-Félix

Une opération ponctuelle de déshydratation des boues par une installation mobile a été réalisée sur l'UDEP de Saint Felix.

L'intervention a permis l'extraction de boues en excès sur la station. Ce sont près de 70 tonnes de boues qui ont été produites et envoyées en compostage.

Cette opération a également été l'occasion pour les agents du SILA de tester en condition réelle une nouvelle technologie de déshydratation des boues par presse à vis (= procédé d'égouttage).

Cet équipement très économe en énergie permet d'obtenir des performances optimisées, c'est d'ailleurs cette technologie qui sera retenue pour la prochaine reconstruction de l'UDEP.

4.2 PÔLE LABORATOIRE

Une unité de dépollution (UDEP) est conçue pour assurer le traitement des eaux résiduaires et ainsi préserver le milieu naturel. Pour cela, différentes analyses sont réalisées et permettent de contrôler le respect des valeurs limites de rejet dans les milieux naturels, en termes de concentration et/ou de rendement, définies par la Police de l'Eau dans des arrêtés d'exploitation.

Pour répondre à la nécessité de contrôle des rejets tout en conservant la maîtrise technique et une réactivité importante, le SILA dispose d'un laboratoire d'analyse, composé d'une équipe de quatre agents. Ils analysent des échantillons d'eaux résiduaires, des boues et des déchets provenant des ouvrages de traitement du SILA dans le cadre de :

- *L'autosurveillance des UDEP : les services de l'Etat imposent les fréquences et paramètres à analyser. Les normes de rejet sont fixées par arrêté préfectoral.*
- *L'exploitation des UDEP : des analyses supplémentaires sont demandées par les responsables des UDEP pour un suivi plus précis du process.*
- *Du contrôle des rejets des industriels raccordés au réseau du SILA, afin de vérifier la compatibilité des eaux provenant de leur activité avec les systèmes de traitement.*

Les missions structurantes :

- Respecter les prescriptions réglementaires fixées par l'Agence de l'Eau et de l'Etat.
- Être garant de la qualité des analyses/résultats.
- Réceptionner les prélèvements et les échantillonner, puis les analyser et valider les résultats. Dans le cas de non-conformité : émettre une fiche de non-conformité réglementaire et transmettre les résultats aux responsables concernés.
- Préparer les réactifs nécessaires au suivi de la désodorisation de SILOÉ.

2022	Analyses réglementaires à réaliser	Analyses totales réalisées
Eaux résiduaires	**4 594**	**7 612**
Déchets UDEP	**378**	**7 893**

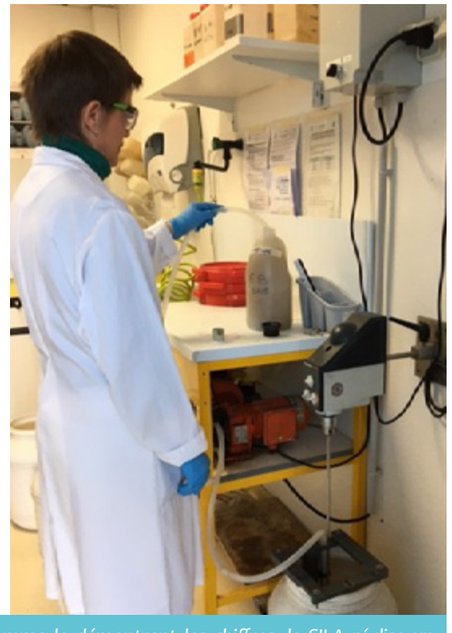

Comme le démontrent les chiffres, le SILA réalise un nombre plus important d'analyses que celui qui lui est imposé. En effet, afin de garantir un traitement des eaux toujours plus performant, des analyses complémentaires sont effectuées afin d'apporter un suivi régulier et plus précis des eaux. Elles permettent également une meilleure exploitation et l'évolution des process.

FOCUS SUR...

Des audits positifs sur les méthodes d'analyse du laboratoire du SILA

Durant l'année 2022, sept audits ont été réalisés dans le cadre des contrôles des dispositifs d'autosurveillance imposés par l'Agence de l'Eau. Un laboratoire externe, accrédité COFRAC, a analysé en doublon avec le laboratoire du SILA quatorze échantillons d'eaux résiduaires (en entrée et en sortie d'UDEP) et six échantillons de boues. Les résultats des sept audits ont tous été positifs et révèlent une maîtrise importante des procédures et techniques d'analyse du laboratoire du SILA.

En complément, le laboratoire a participé à sept programmes d'analyses inter-laboratoires AGLAE, durant lesquels ses résultats ont été évalués 95 fois. 99 % d'entre eux étaient conformes.

La lutte contre les micro-polluants dans le milieu naturel

Dans le cadre de la recherche et réduction des rejets des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) , les campagnes de recherches des micropolluants ont continué en entrée et sortie des 3 plus grandes UDEP du SILA, selon les listes réglementaires en vigueur.

Le remplacement des sorbonnes du laboratoire du SILA pour améliorer les conditions de travail dans les locaux

Afin que les personnes travaillant au sein du laboratoire ne soient pas soumises aux effluves et risques liés aux différents produits chimiques, le SILA a installé 6 nouvelles sorbonnes. Ces dernières sont équipées d'une vitre qui permet que les effluves des produits chimiques (vapeurs, acides, bases…) et de cuisson (fumées des boues incinérées) ne se propagent pas au sein du laboratoire.

Cinq des six sorbonnes sont équipées de ventilation à double flux, ce qui permet des économies d'énergie sur le chauffage ou le refroidissement de l'air ambient du laboratoire.

4.3 SERVICE ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DES COLLECTEURS ET OUVRAGES

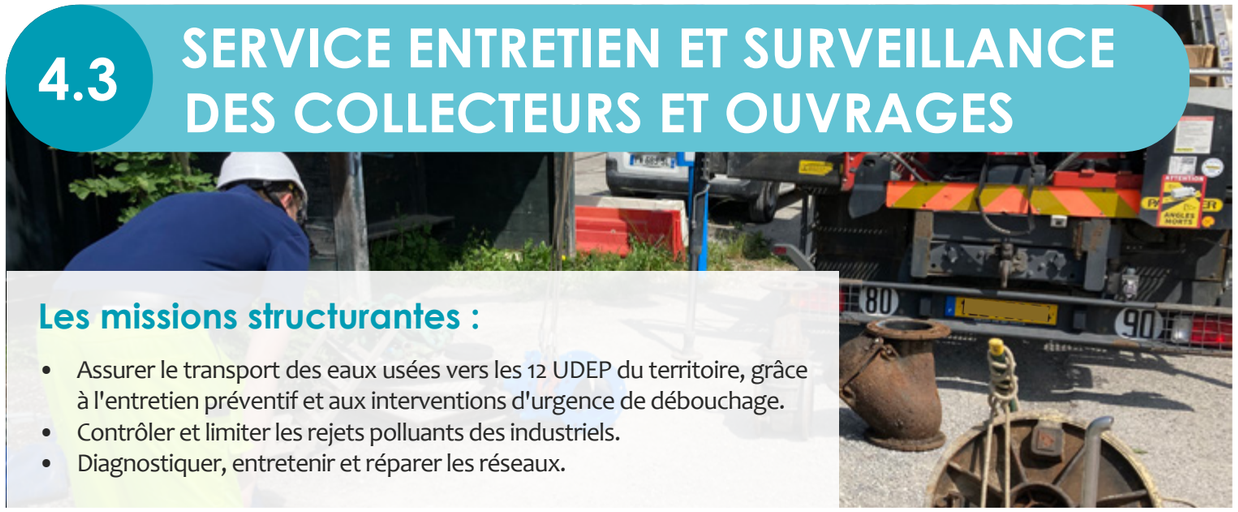

Les missions structurantes :

- Assurer le transport des eaux usées vers les 12 UDEP du territoire, grâce à l'entretien préventif et aux interventions d'urgence de débouchage.
- Contrôler et limiter les rejets polluants des industriels.
- Diagnostiquer, entretenir et réparer les réseaux.

Pôle Collecteurs et Ouvrages Annexes

Garants du bon état de fonctionnement des canalisations par lesquelles s'écoulent les eaux usées de leur point de collecte à l'unité de dépollution, les agents entretiennent, inspectent et réparent les différents ouvrages.

Le secteur Entretien réseaux

Les deux principales missions du secteur Entretien réseaux sont : l'exploitation des réseaux et leur entretien préventif (curage) permettant d'éviter les débordements.

En 2022, les agents ont curé 58 kilomètres de réseau et ont visité ou curé 7892 branchements (boîtes et siphons).

Le secteur Réparation réseaux

Les principales missions du secteur Réparation réseaux sont : les travaux de réparation ponctuels sur les collecteurs ou branchements, les contrôles et mises en conformité des branchements et les mises à niveau de tampons (= bouches d'égout).

En 2022, les agents sont intervenus pour : 27 réparations, 21 mises en conformité de branchement de particuliers suite aux contrôles et injonctions, 508 remplacements de tampons (ponctuels ou dans le cadre de travaux de réfection par les gestionnaires de voiries).

Pôle STPO - Diagnostic Réseaux

Le pôle s'assure du bon fonctionnement des stations de pompage (STPO), qui permettent le transport des eaux usées, par des actions de contrôle, d'entretien et de maintenance. Les agents favorisent également l'optimisation des stations, l'économie des ressources et la maîtrise des rejets.

Le secteur STPO :

Les missions des agents du secteur STPO s'articulent autour de l'entretien préventif et l'exploitation des 100 postes de refoulement. En 2022, ce sont 74 postes curés et 15 postes réhabilités (remplacement de pompes, conduites, robinetteries ou armoires).

Le secteur Diagnostic réseaux - Instrumentation :

Les agents du secteur Diagnostic réseaux - Instrumentation réalisent des inspections télévisuelles (ITV) des canalisations existantes pour trouver d'éventuels défauts. Le diagnostic des 31 kilomètres de canalisation a été réparti de la manière suivante : 18 kilomètres sont contrôlés en interne et 11 kilomètres ont été inspectés par un prestataire extérieur.

Ils mettent également en place des sondes de débit, pH ou température sur les réseaux ou les canalisations de rejets industriels, ainsi que le suivi et l'entretien de l'ensemble des équipements des points de mesure du réseau : 10 points fixes et 4 points mobiles sont en service, 1 point fixe supplémentaire a été installé en 2022.

Pôle Industriels

- Les contrôles des rejets industriels dans les réseaux : 41 analyses réalisées dans 33 établissements différents en 2022.
- Dans le cadre de l'Opération Collective, la réalisation de diagnostics sur les réseaux des entreprises : 46 entreprises et 6 collectivités en 2022.
- La rédaction des arrêtés et conventions spéciales de rejet en lien avec les établissements : 17 arrêtés et 2 conventions en 2022.

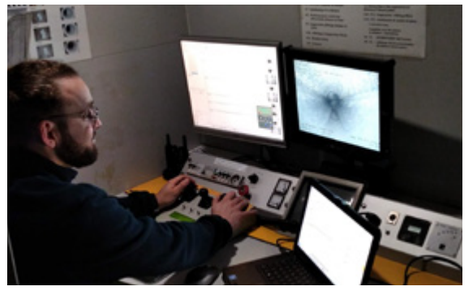

FOCUS SUR...

L'intervention du curage dans le Thiou

L'équipe d'astreinte Réseaux est intervenue en soirée, au mois de mai, pour un bouchage du réseau d'assainissement au niveau du Pont Perrière, dans le centre-ville d'Annecy, mais le collecteur est implanté sous le lit du Thiou, rendant l'intervention très complexe. En effet, les tampons visibles dans le Thiou ne sont pas accessibles sans dévier du cours d'eau. La mairie d'Annecy, seule habilitée à manipuler les vannes de niveau du Thiou, a été prévenue afin de détourner une partie des eaux vers le canal passant sous l'église Saint-François, dite "Église des Italiens".

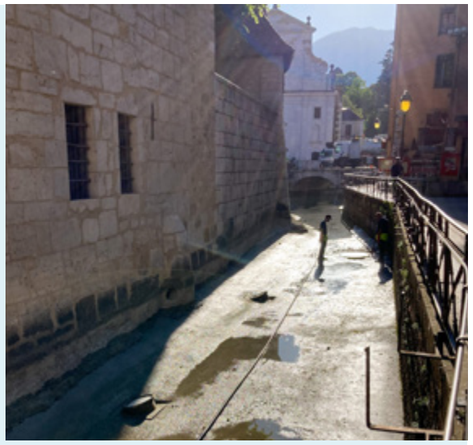

Une intervention en urgence a donc dû être organisée dès 6 heures du matin, le lendemain. Elle a mobilisé une dizaine d'agents des pôles Entretien réseaux et STPO, 2 camions hydrocureurs, un camion-grue…

Une cureuse mobile reliée au camion hydrocureur a été descendue dans le lit du Thiou. Après plusieurs heures d'intervention, les agents ont réussi à déboucher puis nettoyer le réseau qui était rempli de graisses.

Un curage préventif étant difficile à organiser dans les réseaux passant dans le Thiou, l'importance de la gestion des rejets non domestiques , notamment ceux des restaurateurs (bacs à graisses), prend tout son sens dans ce secteur.

Le changement des vannes et clapets sur la station de pompage du Bout du Lac

Le pôle STPO exploite et entretient les 100 postes de refoulement (ou stations de pompage) gérés par le SILA. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et quadrillent notamment le tour du lac, permettant ainsi d'acheminer les eaux usées vers les 12 usines de dépollution. Tous les ans, deux à trois postes font l'objet de travaux de rénovation. En effet sous l'effet des dégagements gazeux et de milieux humides et corrosifs, certains équipements se dégradent plus ou moins rapidement.

En mai 2022, la station de pompage du Bout du Lac a fait l'objet d'une réhabilitation, avec changement des vannes et clapets anti-retour. Ces interventions sont dans la mesure du possible réalisées par les agents du pôle, tout en maintenant la continuité de pompage. Dans le cas où la continuité de pompage ne peut être assurée par les équipements en place ou par une motopompe, les agents du pôle Entretien réseaux et leurs camions hydrocureurs/aspirateurs sont également mobilisés pour assurer le transfert des effluents.

05

DIRECTION

ÉTUDES ET TRAVAUX

La Direction Études et Travaux est en charge de mettre en application les travaux votés par les élus du SILA, en faveur de la protection du territoire. Elle participe également aux réflexions plus stratégiques en faveur de l'amélioration environnementale et du développement de la qualité du service délivré aux usagers.

Missions structurantes

La Direction Études et Travaux travaille en étroite collaboration avec les équipes des Directions Générale, Exploitation des Ouvrages d'Assainissement et Environnement-Grand Cycle de l'Eau, ainsi qu'avec l'ensemble des services supports de manière à élaborer, conjointement, les stratégies appropriées pour répondre aux missions.

La recherche des solutions optimales et durables pour l'adaptation aux constantes évolutions démographiques, environnementales et réglementaires, tout en préservant les ressources, constitue le fil directeur des missions.

Organisation des services

Le Service Études et Travaux gère la réalisation opérationnelle du programme des travaux du SILA.

Le Service Gestion Patrimoniale et SIG est en charge de la planification pluriannuelle des travaux, du diagnostic permanent des réseaux d'assainissement et du Système d'Information Géographique (SIG) du SILA.

Le Service Instruction des travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement gère l'ensemble des demandes d'urbanisme, la coordination des travaux pour le raccordement aux réseaux d'assainissement ainsi que les réclamations des usagers.

Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement réalise deux missions principales : la gestion des 7 500 abonnés en assainissement non collectif (validation des filières de traitement des eaux usées, suivi des travaux et vérification de la conformité des installations) et le contrôle en fin de travaux des réseaux par inspection télévisuelle pour la validation et réception des travaux.

5.1 SERVICE INSTRUCTION, BRANCHEMENT ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Rattaché à la Direction Études et Travaux, le service Instruction et travaux de branchement - Traitement des réclamations d'assainissement s'organise avec un responsable de service en charge du management des agents et de la coordination de la relation usagers. Un chargé d'équipe encadre les six agents assurant la partie instruction et travaux de branchement. Le service se charge de la réponse aux usagers assainissement pendant la durée du projet du commencement jusqu'à l'achèvement de la mission.

Missions structurantes

La réalisation des études et du suivi des travaux de branchement en assainissement collectif se décline en quatre missions structurantes :

Dans un premier temps, les agents se chargent de la partie **instruction** des différents documents d'urbanisme en matière d'assainissement collectif. Elle intègre les missions de rédaction : des avis suite aux demandes de permis de construire, aux permis d'aménager, aux déclarations préalables ; et des certificats d'urbanisme. À cela s'ajoute le détail des modalités administratives, techniques et financières de raccordement aux réseaux d'eaux usées, et le lien avec le pétitionnaire.

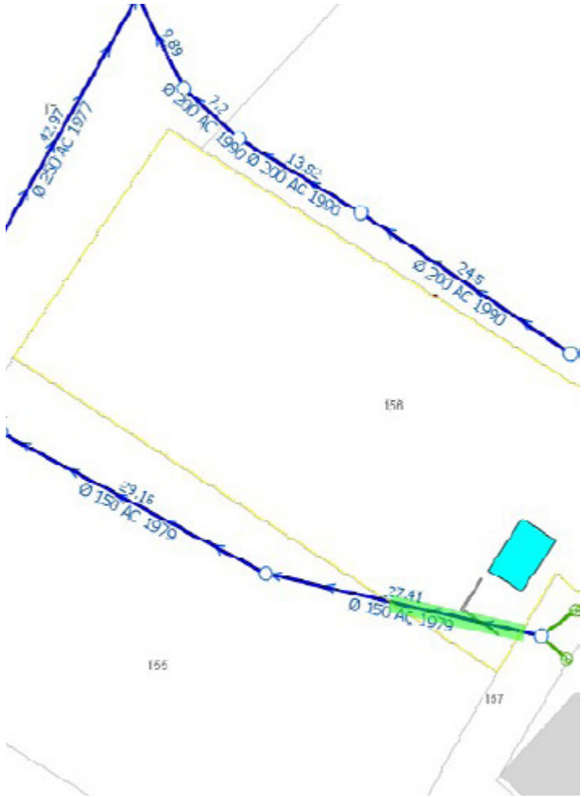

L'étape qui suit est la **réalisation** des études et des devis de branchement aux réseaux d'eaux usées. A cette étape, il convient de concevoir chaque projet et faire des levés topographiques, ainsi que de préparer les pièces techniques (devis, plan, courrier d'accompagnement) en vue de la commande des travaux.

Ensuite, vient le **suivi des travaux** de branchement d'eaux usées, depuis la phase de préparation jusqu'à la réception du chantier. Les agents suivent la bonne exécution du chantier sur site et assurent le lien avec les usagers, ils réalisent les métrés contradictoires avec l'entreprise, et réceptionnent le chantier.

Pour terminer, la partie instruction a pour objet de faire **évoluer des avis par type de document** d'urbanisme, tels que les règlements d'assainissement.

Le traitement des réclamations d'assainissement se divise en trois étapes structurantes :

1. Pour commencer, les agents prennent en compte les désaccords des usagers sur leur dossier. Ils les classent par ordre de priorité et suivre et sollicitent les usagers si besoin, pour des informations complémentaires.

2. Dans un deuxième temps, les agents traitent la réclamation. Ils recensent, à partir de notre logiciel métier (Poséis), les principaux éléments de l'historique du dossier pour articuler la réponse. Si nécessaire, ils sollicitent les autres services du SILA. Puis, ils rédigent les réponses en précisant les modalités administratives, réglementaires et financières.

3. Enfin, les agents entament une réflexion et une analyse de fond. Elles visent à proposer des pistes d'amélioration dans le fonctionnement interservices interservices afin de réduire le nombre de sollicitations similaires et éviter les éventuels contentieux.

Une réponse pédagogique et équitable en application des règles du règlement assainissement en vigueur, constitue le fil directeur de l'ensemble des réponses apportées aux usagers. Les usagers sont invités à tenir informé le SILA de toutes les modifications durant la vie de leur projet pour éviter des sollicitations inadaptées qu'il convient ensuite de solutionner.

Quelques chiffres en 2022

Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites :

10 Permis de démolir

760 Permis de construire

41 Permis d'aménager

790 Déclarations préalables

140 Certificats d'urbanisme

90 Avis modificatifs à l'avis initial sur quelques dossiers déjà instruits mais nécessitant une mise à jour suite à des aléas administratifs et/ou techniques

Top 5 des communes les plus actives en nombre d'autorisations d'urbanisme :

1. Annecy (commune nouvelle)
2. Poisy
3. Saint Jorioz
4. Epagny / Metz-Tessy
5. Sillingy

FOCUS SUR...

Une déviation de collecteur d'eaux usées complexe à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment industriel, il a été nécessaire de procéder à la déviation d'un collecteur d'eaux usées existant situé dans l'emprise du futur aménagement. Les déviations de collecteur sont assez fréquentes, cependant, le contexte du site peut fortement complexifier le chantier. C'est notamment le cas du chantier situé à Argonay, où les équipes se sont confrontées à de nombreuses contraintes telles que :

- De fortes profondeurs (4,40 m en moyenne et jusqu'à 4,70 m) ;
- En bordure proche d'un axe à fort trafic ;
- À proximité immédiate du réseau d'eau potable existant et d'un mur de soutènement ;
- Au sein d'un terrain constitué d'argiles et de limon ;
- De possibles venues d'eaux souterraines ponctuelles ;
- Un réseau existant en amiante à traiter dans le respect de la réglementation ;
- Dans le respect également d'un planning contraint en phase avec les travaux d'aménagement privés qui s'en suivaient.

Les travaux, réalisés par une entreprise externe, sur un réseau en service, ont donc été engagés sur plusieurs semaines et sur 75 mètres linéaires environ, pour mettre en place un réseau en fonte de 200 millimètres (intégrant en même temps la réalisation d'un branchement particulier), en collaboration de suivi avec un géotechnicien. Ils ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels.

De même, ils ont nécessité en amont la réalisation d'un constat d'huissier, la création d'une piste de chantier, la mise en œuvre complexe de blindages coulissant et l'utilisation de deux puissantes pelles mécaniques de 25 tonnes.

237 Devis de travaux réalisés

263 Chantiers achevés et facturés pour environ 2.100.000€ TTC de travaux

Linéaires créés (mètres) :

2 481 Collecteurs pour raccordement

154 Collecteurs pour desserte

321 Collecteurs, dans le cadre de déviations rendues nécessaires au cœur de parcelles privées et concernées par des projets d'aménagements

12 Branchements, dans le cadre de déviations rendues nécessaires au cœur de parcelles privées et concernées par des projets d'aménagements

1 787 Branchements pour raccordement

5 Branchements pour desserte

5.2 SERVICE ÉTUDES ET TRAVAUX

Le service Études et Travaux est en charge de la réflexion et de la réalisation des travaux afin de faire évoluer les différents ouvrages existants. Il a aussi pour fonction de créer de nouvelles infrastructures, essentielles à l'aménagerment et la valorisation des espaces, en intégrant un objectif de protection environnemental.

Il est divisé en deux pôles : un bureau d'études pour la préparation et le suivi des chantiers menés selon les différentes compétences du SILA (un chargé de pôle et sept techniciens) , et un pôle spécifique pour le suivi de travaux des UDEP (un technicien).

Les missions structurantes :

- La conception et le dessin des projets tels que des plans.
- La prise de mesures et de relevés topographiques.
- Le montage des pièces administratives techniques des différentes phases du projet.
- Le suivi en tant que maitre d'œuvre de l'exécution des travaux.
- La réalisation des enquêtes de branchement auprès des usagers.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

40 projets menés

4 300 mètres linéaires de collecteurs réalisés

880 mètres linéaires de branchement pour le raccordement de 134 habitations

FOCUS SUR...

Les travaux de remplacement des dégrilleurs sur l'UDEP SILOÉ

L'usine SILOÉ a connu son lot de nouveautés, avec l'installation de nouveaux équipements, en remplacement de ceux qui dataient de la mise en fonction de l'usine, il y a près de 25 ans.

Pour ce faire, une grue a été déployée sur le site de Cran-Gevrier plusieurs fois pendant le mois de février pour sortir les machines existantes et les remplacer par les nouvelles.

Les 3 anciens dégrilleurs dont les barreaux étaient espacés de 15 mm et 10 mm ont été remplacés par des machines aux grilles plus rapprochées (espacés de 10 mm et 6 mm) , afin de retenir des déchets encore plus fins et de protéger les autres équipements tout au long de la chaîne de traitement. Cela évite ainsi des maintenances fastidieuses pour les agents.

Les tamis ont eux aussi été changés pour passer de 6mm à 3mm. Cet investissement va permettre de continuer à fournir un traitement des eaux usées de qualité et d'assurer la pérennité de l'usine pour de nombreuses années.

Des travaux de déviation de canalisation pour limiter les infiltrations d'eaux claires parasites à Sevrier

Le lac d'Annecy est protégé par un réseau d'assainissement séparatif des eaux usées. Dans ce type de système, les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées et transportées dans des réseaux distincts.

En raison du relief environnant du lac, le réseau de collecte des eaux usées est situé en zone de plaine, près du lac. Le transport des eaux usées vers l'usine de traitement est assuré par plusieurs stations de pompage en cascade le long du tracé du collecteur.

La proximité du réseau d'assainissement des rives du lac engendre un risque accru d'infiltration d'eaux claires parasites dans le système de collecte des eaux usées. Les « eaux claires parasites » désignent ici les infiltrations d'eau claire provenant de la nappe aquifère qui entoure le lac. Ces infiltrations entrainent une augmentation du volume total d'eau à traiter, ce qui peut provoquer ponctuellement des problèmes de surcharge hydraulique au niveau des stations de pompages implantées en aval.

Dans le cadre de la gestion patrimoniale, le SILA met en place diverses mesures pour réduire ces entrées involontaires d'eau claire dans son réseau.

Les travaux de déviation de la canalisation de refoulement de la station de pompage située à proximité de la base nautique de Sevrier ont ainsi été réalisés pour limiter les dysfonctionnements observés dans ce secteur pour tendre vers une collecte d'effluents strictes.

Les études de travaux pour un réseau d'assainissement adapté au territoire

Une étude a été menée pour raccorder la zone économique « Espace Leaders » situé à Alby-sur-Chéran au réseau d'assainissement du SILA. Actuellement, les eaux usées sont raccordées au réseau de la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie et sont donc traitées par celle-ci. La collectivité a récemment revue les redevances de traitement pour les effluents industriels (coefficients de pollution, pénalités, etc.) qui sont refacturés au SILA via une convention de rejet.

Afin de maitriser ses budgets et éviter une répercussion tarifaire pour les usagers tout en conservant un service de qualité, le SILA a décidé de raccorder cette partie de la commune à l'unité de dépollution des eaux de St-Sylvestre, soit environ 2300 équivalent-habitants à intégrer au traitement des eaux. Le lancement des travaux est estimé à début 2024.

D'autres études ont été menées durant l'année, par exemple :

- La création d'un réseau neuf d'eaux usées de 1920 mètres linéaires de collecteur pour desservir 52 constructions sur la commune de Gruffy. Les travaux seront lancés en 2023.
- La pose d'un réseau neuf d'eaux usées de 1320 mètres linéaires de collecteur pour desservir 33 constructions à Cusy.
- La réalisation d'un réseau neuf d'eaux usées de 2359 mètres linéaires de collecteur-refoulement en parallèle pour desservir 97 constructions à Faverges-Seythenex. Les travaux s'effectueront en deux phases.

5.3 SERVICE GESTION PATRIMONIALE-SIG

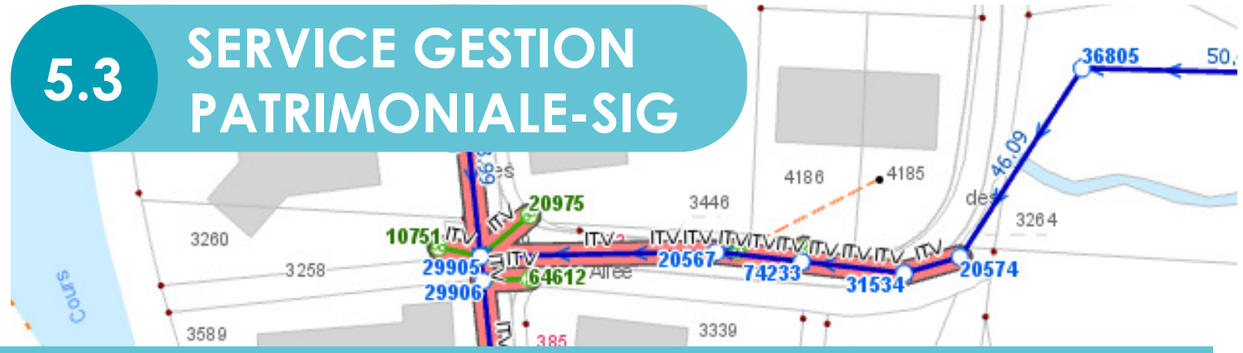

Le service gestion patrimoniale-SIG emploie quatre personnes. Le responsable de service est chargé d'orchestrer de manière transversale, les différentes missions, de mettre en œuvre les actions du Schéma Général d'Assainissement (SGA) et d'appliquer la stratégie de gestion patrimoniale des réseaux, élaborée et votée par les élus du SILA en 2021, notamment pour orienter les choix de priorisation des dessertes. Il a pour l'accompagner, un pôle SIG, composé d'un chargé de pôle et de deux agents cartographes. Ils sont en charge de la saisie des informations et relevés de terrain ainsi que de l'intégration des données sur le SIG.

Les missions structurantes :

- Intégrer les outils développés dans le cadre du SGA sur la gestion patrimoniale.
- Assurer la mise à jour de la connaissance du patrimoine.
- Répondre aux attentes des usagers sur le SIG et le faire évoluer en fonction, avec la mise en place de nouvelles couches et/ou fonctionnalités.
- Assurer l'intégration des différents documents dans le SIG (plan de recolements, ITV).

Une gestion patrimoniale inscrite dans une démarche volontariste et responsable

Le SILA, acteur historique sur le territoire dans le traitement et la préservation de la ressource en eau, est engagé depuis sa création dans une exigence de construction d'infrastructures durables et de qualité. C'est dans ce cadre qu'un schéma général décennal a été élaboré.

Il s'agit d'un programme de travaux ambitieux, qui a pour objectif d'augmenter la capacité de traitement des usines de dépollution et réhabiliter et renouveler le patrimoine constitué de **1323** kilomètres de collecteurs, **100** stations de pompage et **12** usines de dépollution, dans un esprit d'anticipation.

L'année 2022 du service gestion patrimoniale - SIG

Durant l'année 2022, les agents du service Gestion patrimoniale SIG ont intégré près de **400** plans de branchement et de desserte, équivalant à **16 937** mètres linéaires de collecteur et de **3 177** mètres linéaires de branchement.

De plus, ils ont effectué le déploiement de près de **30 kilomètres d'Inspections Télévisuelles du Réseau** (ITV) et intégré dans la base de données du SIG **207 nouvelles inspections**.

FOCUS SUR...

Le Programme Pluriannuel d'Investissement pour le renouvellement des dessertes

Afin d'orienter les choix de renouvellement des dessertes, définis dans le cadre du Schéma Général d'Assainissement, le SILA a établi d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Il vise à prioriser les travaux de desserte pour les années 2022 à 2024, avec notamment, une première phase de travaux de réhabilitation regroupant 7 opérations.

Une gestion régulée des permis de construire en raison du changement climatique

Le changement climatique implique une baisse de débit des cours d'eau. Ainsi, le service Gestion Patrimoniale et SIG a mené une campagne de mesures ponctuelles afin d'analyser la capacité des milieux aquatiques à recevoir l'Assainissement Non Collectif (ANC). Une vingtaine de points de mesure a été réalisée par un prestataire extérieur. L'ensemble des données récoltées a permis d'établir une carte d'aptitude à l'assainissement non collectif à partir de sondages de sols ponctuels.

Néanmoins, compte tenu de l'hétérogénéité du terrain, il est obligatoire de confirmer la filière d'assainissement à mettre en place par une étude de faisabilité sur la parcelle concernée pour tout projet de construction ou de réhabilitation.

La répartition actualisée des coûts des actions du SGA

Les actions du Schéma Général d'Assainissement des eaux usées 2022-2031 ont été initiées. Les programmes de réhabilitation et d'extension des différentes usines et unités de dépollution du SILA s'accentuent. Avec la hausse démographique, le réchauffement climatique et la baisse prévisible des débits d'étiage, des normes de rejet beaucoup plus strictes seront imposées pour garantir le maintien du bon état écologique.

En concertation avec les élus communaux, des travaux de sauvegarde et d'entretien du réseau d'assainissement, ainsi que la construction de nouveaux collecteurs sont également programmés. Enfin, l'ambition est de profiter des données recueillies pour mettre en œuvre un diagnostic permanent et structurer la démarche de gestion patrimoniale des collecteurs en service.

Prévision de répartition du budget du SGA de 2022 à 2031

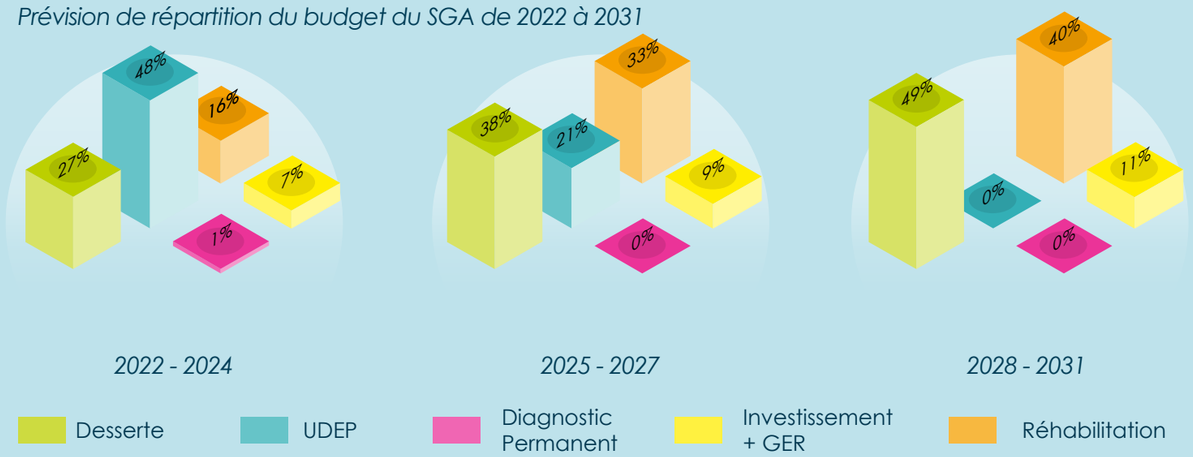

5.4 SERVICE CONTRÔLES ET QUALITÉ DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Le Service Contrôles et Qualité des Ouvrages d'Assainissement regroupe trois pôles distincts : le SPANC, le Contrôle de conformité et le SICRA. Ils réalisent des missions complémentaires et œuvrent pour un objectif commun : la préservation de la salubrité publique par le traitement des eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC du SILA, créé en 2005, gère environ 8000 installations d'assainissement non collectif. Les missions des agents sont :

- Le contrôle des installations **existantes** afin de s'assurer de leur présence, vérifier leur bon fonctionnement et leur entretien, évaluer les dangers pour la santé des personnes (risques de contact avec des eaux usées non traitées) ou les risques avérés de pollution de l'environnement.

Le contrôle des projets regroupe les contrôles conception et exécution :

- Le contrôle **conception** consiste en la vérification de la mise en place de filières réglementaires et de la compatibilité des rejets avec le milieu récepteur.
- Le contrôle de l'**exécution** des nouvelles filières en phase chantier.

Quelques chiffres en 2022

500 — **Contrôles des installations existantes**

554 — **Contrôles conception**

181 — **Contrôles de l'exécution** dont 138 réhabilitations de filières non conformes

Au-delà des contrôles, le SPANC du SILA assure un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans leurs projets d'assainissement non collectif (nouvelles constructions ou réhabilitation d'installations existantes).

Le pôle Contrôles de conformité

Le pôle Contrôles de conformité du SILA vérifie la conformité des raccordements au réseau public d'eaux usées dans le cadre de nouvelles installations, de diagnostics sur les réseaux existants, de pollution signalée, de ventes, de mises en conformité...

Quelques chiffres en 2022

1 614 contrôles réalisés

- **72%** — Conformes
- **21%** — Non conformes
- **7%** — Absence d'information

Les non-conformités portent principalement sur : des eaux usées non raccordées au réseau, une absence de regard de branchement réglementaire (ouvrage de séparation entre les parties publiques et privées), un regard de branchement endommagé par un mauvais raccordement ou inaccessible, un raccordement d'eaux parasites (cheneau, grille extérieure…) dans le branchement d'eaux usées.

Depuis 2019, le SPANC et le pôle Contrôles Conformité du SILA réalisent également, pour le compte de l'agglomération de Grand Annecy, le contrôle des ouvrages d'eaux pluviales urbaines. Ils s'assurent que les ouvrages en place soient conformes à ceux validés par Grand Annecy, dans le cadre de dossiers d'urbanisme. En 2022, 100 contrôles sur les ouvrages d'eaux pluviales urbaines ont été effectués.

Le pôle d'Inspection et de Contrôles des Réseaux d'Assainissement (SICRA)

Le SICRA est un pôle qui effectue les contrôles préalables à la réception des ouvrages d'eaux usées, réalisés dans le cadre des chantiers de desserte ou de réhabilitation du SILA. Ces contrôles consistent en la réalisation d'inspections vidéo et de tests d'étanchéité pour s'assurer de l'absence d'anomalies de type contrepentes, fissures, mauvaise étanchéité des ouvrages... Ces contrôles sont imposés par la règlementation car ils garantissent la pérennité des ouvrages et, par voie de conséquence la protection de l'environnement et la rentabilité des investissements publics.

Depuis 2002, le SICRA est accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation). Par cette accréditation, le COFRAC reconnait et atteste les compétences et l'impartialité du SICRA.

En 2022, les véhicules d'intervention du SICRA ont été remplacés par des véhicules plus performants et mieux équipés.

Quelques chiffres en 2022

53 chantiers contrôlés

- **9 350** — **Mètres de canalisation**
- **445** — **Tronçons et/ou branchements**
- **431** — **Regards inspectés**

AMÉNAGEMENT ET PROTECTION DU LAC

GRAND CYCLE DE L'EAU

06

DIRECTION

ENVIRONNEMENT - GRAND CYCLE DE L'EAU

Missions structurantes

La Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau se structure en deux axes, avec une transversalité importante : la protection et l'aménagement du lac d'Annecy, à travers plusieurs actions telles que le suivi scientifique, la protection des espaces naturels, la restauration des roselières et l'aménagement d'infrastructures ; et la gestion des milieux aquatiques, qui traite de l'état des berges et de ses boisements, des matériaux transportés par le cours d'eau, des systèmes d'endiguement, des zones humides ou encore de la gestion de la ressource en eau, en qualité comme en quantité.

Organisation des services

L'organisation de la Direction Environnement - Grand Cycle de l'Eau a été structurée en fonction de ses missions : le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau, composé d'une responsable de service et de 3 chargés de mission ; et le service Milieux naturels et Sensibilisation, composé d'un responsable de service et d'un agent. De nombreux échanges au quotidien positionnent ces services en interaction.

FOCUS SUR...

La prise de compétence du Grand Cycle de l'Eau

Cette nouvelle compétence, comprend plusieurs missions en lien avec les milieux aquatiques :

• La compétence GEMAPI, pour GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : il s'agit de gérer les milieux aquatiques de façon cohérente à l'échelle d'un bassin versant, de veiller au bon entretien des berges pour éviter des désordres, de restaurer ces milieux aquatiques, de prévenir les inondations notamment en gérant des systèmes d'endiguement.

• Des missions dites missions « Hors GEMAPI » :

- la lutte contre la pollution de l'eau avec la centralisation des informations, la mise en oeuvre d'études, la prévention ;

- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines avec une approche globale des ressources en eau, prenant en compte l'ensemble des usages et des prélèvements ;

- la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance - comme par exemple le suivi de la qualité des cours d'eau et du lac d'Annecy, ou la connaissance des débits de certaines rivières ;

- l'animation et la concertation - qui consiste à piloter les outils de coopération pour mettre en oeuvre des programmes pluriannuels d'actions et de travaux.

FOCUS SUR...

Trois outils de coopération solidaire, au service de l'intérêt général et d'un partage équitable des biens communs

L'animation du Contrat de bassin Fier et Lac d'Annecy

CONTRAT DE BASSIN Fier & Lac d'Annecy

Il s'agit de l'outil technique et financier qui permet d'engager de nombreuses opérations pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Avec un rôle de coordination générale confié au SILA, ce sont plusieurs dossiers stratégiques qui ont été finalisés, et qui permettent de donner au territoire les lignes directrices pour les actions à mener sur les prochaines années, en matière d'entretien des cours d'eau, de gestion des matériaux qui sont transportés par les rivières, de suivi des débits…

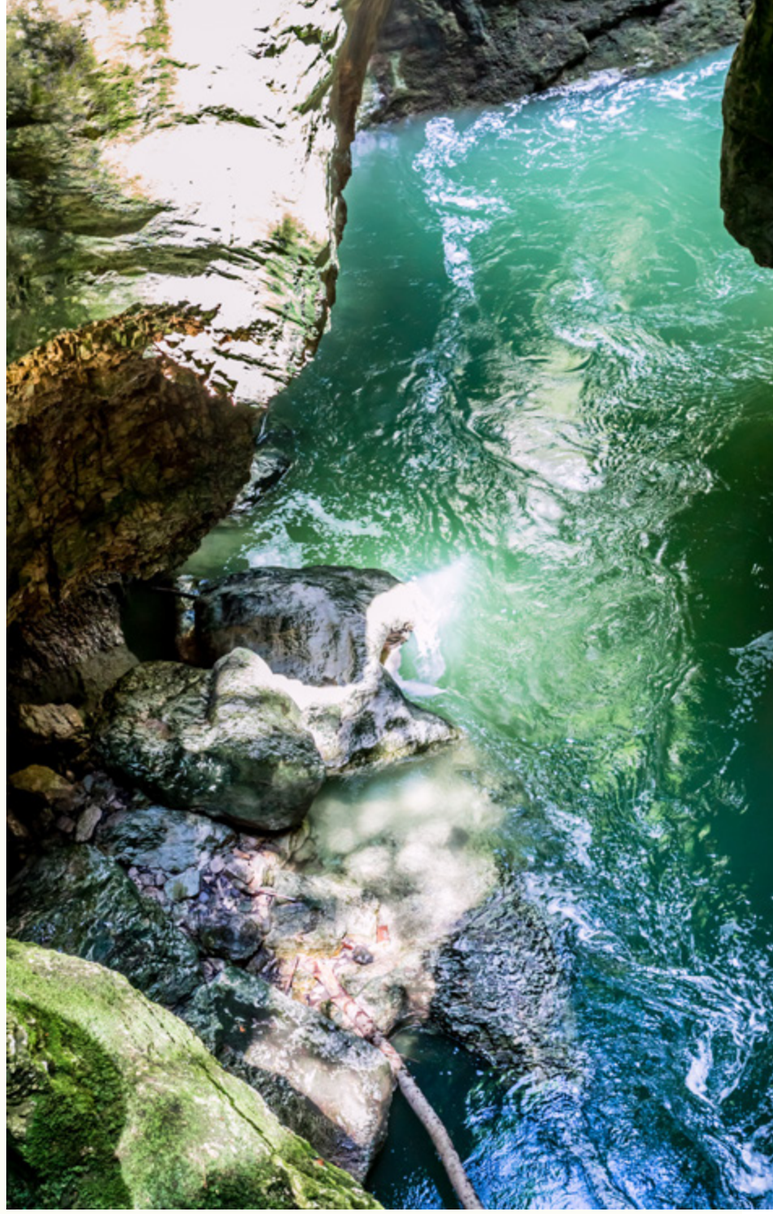

Le Plan Lac 2030

Il constitue la feuille de route définie dans le cadre de la gouvernance du lac par les élus, l'état, les administrations et les usagers du lac. Le Plan Lac 2030 s'articule autour de deux objectifs phares : préserver la ressource en eau et les écosystèmes, et adapter les activités au dérèglement climatique.

La Commission Lac, une concertation entre élus et usagers du lac

La Commission Lac a pour vocation de veiller à la cohabitation harmonieuse des activités en préservant l'équilibre écologique, à la sécurité des usagers, et à la préservation du milieu naturel sur le long terme. Pour y parvenir, une concertation régulière a été mise en place avec les usagers du lac.

Au sein de cette Commission, les sujets sont le plus souvent soumis à caution scientifique grâce à la mise en place de nombreux partenariats avec des universités et des instituts de recherche.

La Commission Lac est composée de deux collèges (élus & services de l'État / usagers du lac), qui se réunissent entre 2 et 4 fois par an.

6.1 SERVICE MILIEUX NATURELS ET SENSIBILISATION

Le service Milieux naturels et Sensibilisation est en charge de missions sur le lac et ses aménagements, de la sensibilisation des usagers à sa protection, ainsi que de la préservation des milieux naturels. Des actions sont menées pour lutter contre les plantes et espèces envahissantes (moule quagga, renouées...). Dans le service, des ambassadeurs arpentent chaque été la Voie Verte et veillent à l'application des règles de sécurité ainsi qu'au respect des lieux. En 2022, 1 631 usagers ont été sensibilisés, et près de 25 000 dépliants ont été distribués dans les structures commerciales, associatives et touristiques du bord du lac. De plus, le service est en charge du suivi et de la mise en œuvre du plan de gestion du Marais de l'Enfer, à Saint-Jorioz, aux côtés des autres partenaires impliqués sur ce site.

FOCUS SUR...

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE)

D'importants travaux ont été réalisés durant cette année afin de traiter les foyers de PEE prioritaires (présents sur des tronçons encore peu envahis). Lors des interventions, différentes espèces ont été traitées telles que les renouées asiatiques ou le laurier cerise. Des consolidations de berge ont été réalisées dans le cadre de ces interventions, sur les secteurs ayant subi des excavations. Ainsi, une centaine de foyers ont été traités et environ 3000 m³ de matériaux contaminés issus du sol des foyers traités ont été concassés sur une plateforme de stockage près de la plaine du Fier. L'objectif de cette opération est de fragmenter les rhizomes (= les tiges souterraines) de renouées, afin qu'ils ne soient plus en capacité de produire des repousses.

En complément, des travaux légers ont été réalisés : le déterrage de 1664 jeunes pousses exotiques envahissantes sur environ 38 km de cours d'eau, ainsi que le traitement d'une vingtaine de foyers de Berce du Caucase sur les marais de Giez-Faverges-Seythenex-Doussard et Grand Pré.

Enfin, des formations sont dispensées par le SILA dans le cadre de la stratégie de gestion des plantes exotiques envahissantes du bassin Fier et Lac d'Annecy. Cette année, une quinzaine de personnes a pu bénéficier de cette formation.

La gestion cohérente des zones humides

Au sens de la GEMAPI, l'intervention sur les zones humides ne concerne que la protection et la restauration de ces milieux. La Charte de Gouvernance votée en cours d'année 2022 prévoit que le SILA engagera, en lien étroit avec ses EPCI membres, un travail spécifique pour la définition de l'action du SILA en matière de zones humides : ambition, domaines d'intervention, limites de compétence, liens avec les autres procédures du territoire qui peuvent aussi couvrir des zones humides. Ce travail sera conduit en 2023, mais dès à présent 19 zones humides présentes sur des secteurs d'urbanisation ont été délimitées pour une meilleure prise en compte dans l'aménagement du territoire. Les résultats ont été transmis aux EPCI compétents en la matière.

Sensibilisation scolaire et périscolaire

Différents outils sont à disposition des établissements scolaires et périscolaires afin de sensibiliser, dès le plus âge, à la préservation des milieux aquatiques et l'importance de la ressource en eau sur le bassin versant Fier et Lac d'Annecy.

Ainsi, dans le cadre périscolaire, 8 communes ont participé aux ateliers, soit plus de 300 enfants sensibilisés. En septembre 2022, la sensibilisation s'est encore accentuée avec le lancement du dispositif Gé'Eau au sein des écoles primaires du territoire. Celui-ci a eu franc un succès, puisque les réservations étaient complètes pour l'année scolaire.

La protection et la restauration des roselières du lac d'Annecy

Le SILA, en concertation avec sa Commission Lac, a lancé un programme ambitieux de restauration des roselières lacustres depuis une dizaine d'années. L'achèvement de la deuxième tranche des travaux a été marqué par une inauguration aux Avollions, sur la commune de Sevrier.

Zoom sur … la première phase des travaux

En 2007, un état des lieux des roselières aquatiques et des herbiers littoraux immergés, qui ont notamment pour atout d'améliorer la qualité des eaux du lac, a été lancé. Une première phase de travaux en 2011 a couplé plantations et mise en place de structures de protection. Cette restauration a été accompagnée par l'Etat, par une consolidation de la protection règlementaire des roselières, et avec une expérimentation de marnage du lac, phénomène bénéfique pour ces milieux. Le constat de résultats probants de la première tranche de travaux (augmentation de deux hectares des surfaces colonisées et augmentation des densités) a permis d'acter le lancement d'une deuxième étape.

Une deuxième tranche de travaux, pour quelles raisons ?

Cette deuxième tranche s'inscrit dans un esprit de continuité. Au cours de cette année, le SILA est intervenu sur trois principaux axes :

- La mise en place de pieux de protection en bois durant l'hiver, en front des roselières et des plantations. Ils sont constitués de 8 ouvrages et représentent 350 mètres linéaires de protection.

- La plantation de roseaux et de scirpes pour renforcer les roselières. Au cours du mois de juillet, ce sont environ 600 tontines (des sacs en toile coco tressée remplis de terre et de rhizomes de roseaux) qui ont été plantées dans le lac. Elles ont été produites depuis 3 ans pour se développer et prendre des forces avant d'être implantées sur les sites. Cette mise en culture de souches locales a été assurée dans le cadre d'un partenariat avec l'ISETA, permettant aux étudiants d'être directement impliqués dans un projet concret de restauration d'un milieu naturel emblématique.

- Une amélioration des ouvrages réalisés durant la première tranche des travaux. Avec le retour d'expérience, plusieurs interventions ont permis d'augmenter la durabilité des ouvrages et donc leur efficacité à long terme.

Les sites concernés par cette tranche de restauration sont : les roselières des Avollions à Sevrier ; au niveau de la réserve naturelle du Bout du lac à Doussard et sur le site du Marais de l'Enfer à Saint-Jorioz.

Le coût total de l'opération s'élève à 1,5 million d'euros. Elle a été financée à 40 % par l'Agence de l'Eau, 40 % par le Département de la Haute-Savoie et 20 % par le SILA.

Protéger les roselières du lac d'Annecy, une mission indispensable !

Les roselières aquatiques du lac d'Annecy constituent un milieu exceptionnel, qui accueille une faune et une flore remarquables et qui contribue à l'épuration de l'eau du lac. Pourtant, la superficie de ces roselières a régressé de 90 % durant tout le 20ème siècle. Aujourd'hui elles ne couvrent plus que 13 ha sur l'ensemble des rives du lac. Des études scientifiques ont permis d'en déterminer les causes, et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour tenter d'améliorer la situation.

Le projet de restauration suite à ces études est mené grâce à l'engagement des membres de la Commission Lac du SILA, créée en 2008 (collèges d'élus, services de l'Etat et d'usagers en concertation permanente). Celle-ci permet une gouvernance participative dans la gestion quotidienne du lac et la réflexion sur les enjeux de développement durable à long terme.

Une campagne de prévention contre l'arrivée de la moule quagga sur le lac d'Annecy

Depuis l'été 2021, et de manière renforcée en 2022, une communication pédagogique ciblée contre l'arrivée de la moule quagga est lancée.

Cette espèce, très invasive, est un véritable fléau pour les ouvrages de prélèvement d'eau potable mais également sur le plan environnemental. En effet, les individus de moule quagga réduisent notamment les ressources de nourriture pour les poissons en absorbant de grandes quantités de plancton, perturbant ainsi l'équilibre écologique du lac.

Une communication repensée, adaptée et amplifiée

De nouveaux supports de communication ont été conçus par le SILA, de manière concertée dans le cadre de sa Commission Lac avec les collectivités, structures touristiques et associations locales d'usagers, et en lien avec la Direction Départementale des Territoires, afin de sensibiliser les usagers aux bons gestes à adopter.

Ils comprennent : trois flyers s'adaptant aux différentes activités sur le lac d'Annecy (pêcheurs, clubs nautiques et embarcations légères), des panneaux d'informations installés sur les principales mises à l'eau du lac, ainsi qu'un diaporama de présentation de la moule quagga disponible sur le site internet du SILA.

Des études scientifiques de suivi de la qualité des eaux du lac

Par ailleurs, le SILA assure depuis 1966 un suivi scientifique du lac d'Annecy en partenariat avec les scientifiques de l'INRAe, qui travaillent également sur les lacs Léman et Bourget, déjà colonisés par la moule quagga depuis plusieurs années. Des échanges réguliers entre gestionnaires et chercheurs permettent ainsi de partager les dernières connaissances concernant cette espèce invasive, ses impacts sur les écosystèmes lacustres… et comment ralentir à tout prix son expansion !

6.2 SERVICE RIVIÈRES ET GRAND CYCLE DE L'EAU

Le "Grand Cycle de l'Eau" est complémentaire du "Petit" cycle de l'eau (gestion des eaux usées, des eaux pluviales, de l'alimentation en eau potable). Il correspond à l'entretien et à la restauration des cours d'eau, des zones humides et du lac d'Annecy, et à la conservation de la ressource en eau.

Missions structurantes

Le service Rivières et Grand Cycle de l'Eau intervient dans :

- La gestion des milieux aquatiques du bassin versant Fier et Lac d'Annecy, en particulier :
  - L'état des berges et de ses boisements
  - Le transport de matériaux dans les rivières
  - Les systèmes d'endiguement
  - Les zones humides, en lien avec le service Milieux naturels et Sensibilisation...,
- La gestion de la ressource en eau (quantité et qualité) pour le bon fonctionnement des cours d'eau,
- La coordination des actions entre amont et aval, rive gauche et rive droite,
- La stratégie locale de gestion des risques d'inondation.

FOCUS SUR...

Un observatoire de la qualité de l'eau dans les rivières du territoire

En 2018, il a été constaté que les données disponibles en matière de qualité de l'eau étaient hétérogènes, incomplètes et parfois anciennes. Si elles permettaient de cibler les principaux points noirs, elles n'étaient pas suffisantes pour évaluer l'efficacité des actions menées par le SILA et ses partenaires, dans le cadre du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy.

C'est pour remédier à cette problématique qu'un observatoire de suivi de la qualité des cours d'eau a été conçu en 2019, et est opérationnel depuis le printemps 2020. Il s'agit d'un suivi "tous compartiments" (physico-chimique et biologique), grâce à 17 stations positionnées sur les rivières du bassin versant Fier et Lac d'Annecy.

Les résultats permettent d'évaluer avec précision l'efficacité des mesures mises en place afin d'améliorer la qualité de l'eau, et de suivre la population de poissons présents dans les cours d'eau.

Afin de poursuivre ce monitoring et compléter les données déjà récoltées, le SILA, en lien avec un bureau d'études, a organisé une pêche électrique dans le Fier en septembre 2022. Après analyses, les poissons ont été relâchés dans leur habitat naturel, et la meilleure connaissance que nous en aurons permettra d'adapter les aménagements des milieux aquatiques, dans le respect de leurs besoins et conditions de vie.

L'aménagement de la rivière du Nom à Thônes, une action concertée et intégrée dans le territoire urbain local

En avril 2022, un chantier d'ampleur, coordonné par le SILA, a débuté à Thônes dans le cadre de la compétence Grand Cycle de l'Eau transférée par la Communauté de Communes Vallées de Thônes. Ces travaux visent à augmenter la capacité du Nom et protéger le centre-ville contre les crues torrentielles.

Suite à une étude hydraulique du Fier et du Nom, une partie importante du centre de la commune a été classée en risques moyen à fort aux crues au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN). Un programme de travaux en sept étapes a donc été prévu pour pallier ce risque. Par arrêté, le Préfet de la Haute-Savoie a déclaré ces travaux d'intérêt général et accordé une autorisation environnementale pour l'aménagement hydraulique de la rivière du Nom. Il a ainsi été prévu de renforcer la capacité du lit du Nom, en baissant sa hauteur à certains points stratégiques et en renforçant dans le même temps les structures de protection.

Des travaux pensés pour la protection des poissons du Nom

Une pêche électrique est réalisée sur chaque nouvelle zone de travaux. Lors de l'intervention en lit mineur d'un cours d'eau, la pêche électrique permet de sauvegarder la population piscicole qui pourrait être impactée par la présence d'engins de chantier et par leur intervention dans le lit du cours d'eau.

Un projet inscrit dans une démarche globale de préservation

La compétence Grand Cycle de l'Eau s'appuie sur un outil privilégié pour conduire une gestion globale, intégrée et de proximité : le contrat de bassin Fier & Lac d'Annecy. Piloté par le SILA depuis le 11 septembre 2017, il prévoit un ensemble d'opérations concertées (études et travaux) entre les différents acteurs signataires du territoire, dans le but d'améliorer la qualité des milieux aquatiques.

Avant travaux

Avant travaux

Après travaux : suppression du seuil et rétablissement de la continuité écologique

Comment la gestion des boisements intervient dans la prévention contre les inondations

La gestion des boisements liés aux cours d'eau, présents au niveau des berges et du lit (arbres menaçants, bois morts, embâcles), contribue à la prévention du risque d'inondation. Les accumulations de bois dans des zones à enjeux ou en amont d'ouvrage de franchissement peuvent en effet augmenter la ligne d'eau de la rivière et participer, voire provoquer, un débordement.

Un accompagnement des propriétaires par le SILA

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence « Grand Cycle de l'Eau », qui comprend la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), le SILA intervient en assurant un appui technique auprès des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux qui leur incombent. Pour ce faire, les équipes du SILA réalisent des visites de terrain, apportent des conseils pratiques, rappellent la réglementation, etc.

À titre d'exemple, le SILA a accompagné en 2022 des propriétaires du marais de Giez-Faverges-Seythenex-Doussard pour l'enlèvement de plusieurs embâcles dans le lit de l'Eau Morte, qui pouvaient entrainer des débordements au niveau de zones agricoles exploitées.

Des travaux mutualisés

Pour réaliser les travaux sus-mentionnés, les propriétaires concernés, dont le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (ASTERS) et le Conservatoire du littoral, se sont regroupés pour mutualiser l'intervention, qui a été réalisée en octobre 2022 par une entreprise spécialisée.

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

07

SERVICE

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le service est en charge du traitement des ordures ménagères du territoire du SILA via un équipement industriel : l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) Sinergie.

Leur incinération fait l'objet d'une forte valorisation énergétique et matière.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

97 603 T
Déchets incinérés

40 053 MWh
Revente d'électricité

10 271 T
Mâchefers valorisés

39 522 MWh
Revente de chaleur

81 %
Performance énergétique de l'usine

L'exploitation de l'usine est assurée par l'entreprise IDEX, dans le cadre d'un marché d'exploitation. En 2022, l'ensemble des équipements de l'usine a connu une bonne disponibilité, ce qui a permis un fonctionnement optimal de l'installation.

La valorisation énergétique des déchets du territoire permet de produire de l'électricité, mais également de la chaleur, qui alimente, via un réseau de chaleur urbain, 4500 logements d'un quartier de la commune nouvelle d'Annecy.

Les résidus solides de combustion (mâchefers) sont traités et valorisés en sous-couches routières lorsque leur qualité environnementale le permet. En 2022, l'ensemble de la production de mâchefers de l'usine a présenté une qualité environnementale le rendant apte à être valorisé comme matériau de substitution dans des chantiers routiers.

Les émissions polluantes dans les fumées de l'usine font l'objet d'une analyse en continu. En 2022, le nombre d'heures limite de dépassement autorisé pour ces émissions n'a pas été dépassé.

FOCUS SUR...

Une étude menée sur la gestion des mâchefers de l'UVE

Contrairement aux années précédentes, les mâchefers produits par l'UVE du SILA n'ont pas été traités sur le site de Sinergie. En effet, l'ensemble de la production a été envoyée dans une Installation de Maturation et d'Elaboration, pour stockage et traitement avant valorisation sur chantier routier. Cette opération avait pour but d'examiner le mode de gestion des mâchefers le plus approprié. Cela a permis de valider l'opportunité de reprendre en local la gestion de ces sous-produits d'incinération, tant pour réduire l'impact environnemental de cette activité, que pour en assurer une meilleure traçabilité ; tout en améliorant les conditions d'exploitation sur Sinergie.

Afin de répondre à ce dernier enjeu, le SILA a identifié plusieurs actions à mener :

- L'extension de la plateforme Sud afin de faciliter le stockage et le traitement des mâchefers sans en augmenter la capacité. Cette extension s'effectuera par valorisation directe des mâchefers de l'UVE en remblai (équivalent de 6 mois de production)
- La diminution de la production d'eaux souillées par ruissellement des eaux de pluie sur les tas de mâchefers, via la couverture d'une partie du stockage de mâchefers, et la déconnexion d'une zone Nord du site restant libre d'occupation depuis la fin des travaux de requalification
- Limiter les envols de poussières en mettant les mâchefers de la plateforme Sud à l'abri des vents dominants

Avant de mettre en œuvre de façon effective ces dispositions, le SILA a transmis aux services de l'Etat un dossier d'examen de son projet et s'est ainsi vu notifier en retour un nouvel arrêté préfectoral d'exploitation, intégrant ces évolutions.

La reprise de la gestion des mâchefers en local est prévue pour début 2023, et l'amélioration des conditions d'exploitation pour fin 2023 – début 2024.

Les ponts roulants et le grappin remplacés

Les ponts roulant et grappins de l'usine servent à prélever en fosse les déchets dépotés par les producteurs, puis à les enfourner dans les fours de l'usine. Ces équipements n'avaient pas encore fait l'objet d'action particulière lors des travaux de requalification ayant pris fin en 2020. Ils étaient devenus obsolètes.

Leur remplacement a été confié à l'entreprise IDEX en charge de l'exploitation de l'UVE et s'est effectué sans arrêt des fours grâce à une bonne coordination de l'entreprise en charge des travaux et des équipes d'exploitation de l'usine.

Ces nouveaux ponts et grappins sont en fonctionnement depuis fin 2022.

Un collectif pour un traitement des déchets optimisés

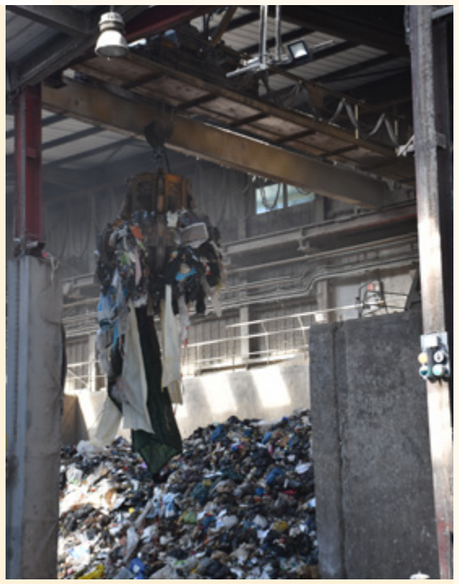

Un groupe de travail regroupant les acteurs publics et privés des déchets a été mis œuvre. Il est piloté par la région Auvergne-Rhône-Alpes et par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Il a pour objectif d'identifier des solutions d'inter-dépannage entre sites de traitement d'ordures ménagères résiduelles (UVE, centre de stockage, unité de tri mécano-biologique), lors de leurs arrêts temporaires (pour une panne ou suite à un accident, pour l'entretien annuel, pour des travaux de modernisation, ou tout autre évènement exceptionnel).

En effet, les déchets ne peuvent circuler « librement » d'un territoire à un autre. Ils doivent faire l'objet d'un traitement qui privilégiera la valorisation (matière ou énergétique) et la proximité avec leur lieu de production. Certains sites de traitement peuvent être saturés par un afflux de déchets, alors que d'autres en manquent (cas de l'UVE du SILA).

Ainsi, ce groupe de travail vise à fluidifier les flux de déchets tout en respectant les grands principes réglementaires (valorisation et proximité du traitement). Démarré au second semestre 2022, il se poursuivra en 2023.

08

SERVICE

INFORMATIQUE ET TELECOM.

Le service Informatique gère l'ensemble des infrastructures informatiques et réseaux, il accompagne les agents dans l'utilisation courante des outils et est garant de la sécurité des données et du matériel.

Le service informatique est l'un des services supports du SILA. Il emploie un responsable de service, un chargé de pôle et deux techniciens. En 2022, l'activité principale du service s'est décomposée ainsi :

- **10 % sur la gestion des projets des services transversaux**
- **9 % sur la maintenance préventive et corrective des matériels et logiciels**
- **19 % sur l'assistance des utilisateurs**
- **41 % sur la gestion des projets informatiques et l'administration des infrastructures**

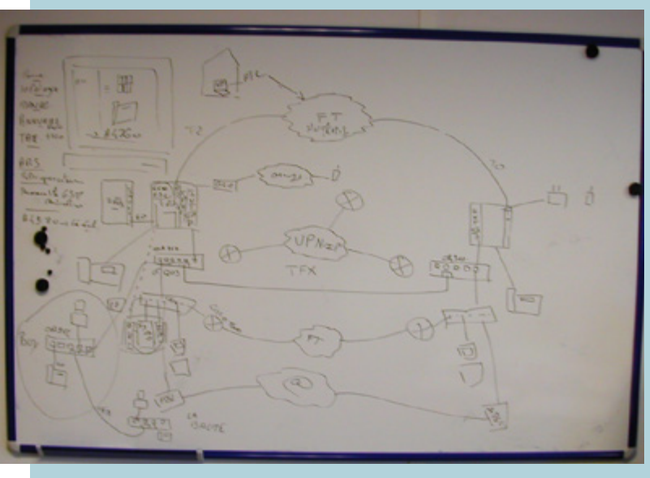

Des sessions de formation dispensées aux agents

Durant cette année, des sessions de sensibilisation ont été dispensées à tous les agents du SILA sur l'enjeu du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et la cybercriminalité en informatique. Elles permettent d'informer les agents sur les différents risques, de faire un rappel sur les bonnes pratiques et de les conseiller sur les vigilances à mettre en place.

FOCUS SUR...

Une gestion des données personnelles renforcée

Afin de renforcer le contrôle de la conservation et la circulation des données personnelles, le SILA a poursuivi la mise en œuvre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

En complément, un étudiant, dans le cadre de la réalisation d'un stage pour son diplôme sur la gouvernance de la donnée, est venu prêter main-forte au service informatique durant 6 mois.

Des actions en faveur de la protection des équipements et des données

L'année 2022 s'est terminée avec l'audit de la sécurité du système d'information. Cet audit est piloté par L'ANSSI (Agence National de Sécurité des Systèmes d'Informations) et permet de faire un état des lieux au sein des différents services du SILA : les usages, recenser les faiblesses, et ainsi pouvoir entamer une réflexion sur les différentes solutions envisageables.

Suite à la présentation des résultats, le Président et les Vice-Présidents ont émis un avis favorable aux plans d'actions proposés par l'ANSSI. Ces plans se dérouleront sur 3 ans, avec le recrutement de deux agents à temps plein. Cette démarche est subventionnée par l'Etat. Elle se compose de différentes actions telles que :

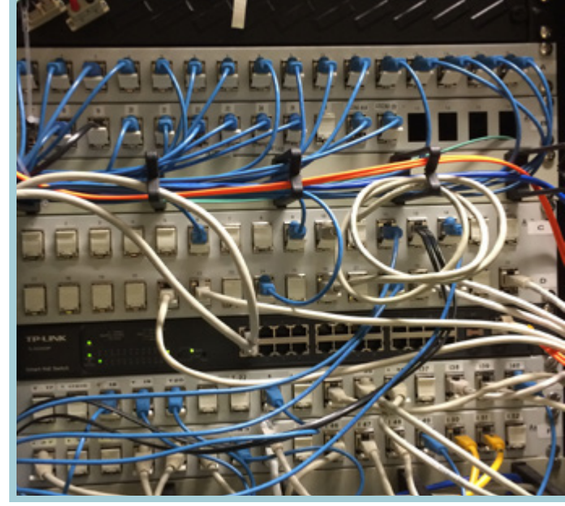

- Le compartimentage du réseau informatique pour éviter la propagation des virus en cas de cyberattaque.
- La mise à niveau des onduleurs du SILA pour la sécurité des infrastructures.
- Le remplacement de l'anti-virus suite aux recommandations de l'ANSSI (Agence National de Sécurité des Systèmes d'Informations).
- La mise en œuvre d'une infrastructure sécurisée par une solution d'identification à double facteur pour renforcer l'accès aux outils d'administration des équipements informatiques.

Le service informatique gère un ensemble d'équipements comprenant :

180 **Postes de travail** (y compris supervision)

228 **lignes téléphoniques** dont 148 équipements

15 **Imprimantes**

20 **Serveurs physiques**

80 **Serveurs virtuels**

100 **Logiciels métiers**

118 **lignes IOT pour STPO**

Et intervient sur de nombreux ouvrages :

12 **Sites distants (UDEP et SAPALA)**

1 **Laboratoire d'analyse**

1 **Usine de méthanisation**

2 **Usines de dépollution des eaux usées (Cran et Poisy)**

09

SERVICE

COMMUNICATION

Le service communication du SILA est composé de 3 personnes, une responsable et deux chargés de communication. Il a en charge la création et la diffusion de supports permettant d'apporter une information vers l'externe (site internet et réseaux sociaux, plaquettes, élaboration de vidéos, communiqués de presse…) et vers l'interne (lettre interne, extranet, évènementiel…).

Les objectifs du service et les missions structurantes

En 2022, l'ambition a été de s'appuyer sur la stratégie qui a été mise en place au cours de l'année précédente, de la stabiliser et de la renforcer.

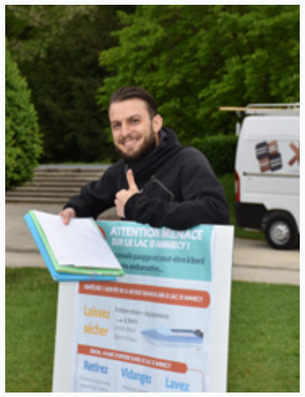

En externe, la mise en valeur des projets s'est coordonnée avec la structuration de la nouvelle compétence du Grand Cycle de l'Eau, qu'il a fallu présenter et expliquer dans sa partie opérationnelle, aux agents du SILA comme aux usagers et parties prenantes. Les compétences historiques n'ont pas non plus été oubliées : des projets avec des méthodes innovantes et responsables ont été l'occasion de rappeler l'essence avant-gardiste que porte le SILA dans sa genèse.

Côté interne, de nouveaux outils ont permis de développer et de renforcer le lien entre agents et d'affirmer les motifs de fierté de travailler pour le SILA et d'œuvrer pour la protection environnementale du territoire.

L'année a ainsi été rythmée par plusieurs axes majeurs.

En externe

- Faire connaitre et valoriser les actions menées par le SILA
- Assurer la bonne information des usagers afin de répondre à leurs besoins et faciliter leurs démarches
- Contribuer à la sensibilisation du public à la protection du territoire et à la gestion de la ressource en eau

En interne

- Fédérer et fidéliser les agents en développant une « culture de la collectivité »
- Favoriser la circulation de l'information dans un esprit participatif et interactif
- Développer un mode de communication multicanal adapté aux besoins des agents dans le cadre de leurs missions

FOCUS SUR…

Le développement de la « marque-employeur », en faveur du recrutement

Dans le but de palier les difficultés de recrutement que rencontre le SILA, de nouveaux outils ont été déployés, dans des formats modernes et attractifs, pour attirer de potentiels candidats qualifiés pour les postes à pourvoir, en particulier ceux actuellement en tension.

Un renforcement de la présence sur les réseaux sociaux a été opéré. Une véritable stratégie de « community management » a été mise en place, notamment via de nouveaux supports visuels (carrousels, vidéos…), et une page Facebook du SILA a été lancée.

Une amélioration de la diffusion des informations et une modernisation de l'image du SILA

En interne,

5 écrans avec un affichage dynamique ont été installés dans les bâtiments du SILA pour diffuser des boucles d'information à destination des agents, dans un format dynamique et instantané.

Dans le cadre de la journée "Être Bien Ensemble", au cœur de la politique de Qualité de Vie au Travail du SILA, une rencontre réunissant agents et élus est organisée chaque année. En 2022, son format a été repensé pour plus de modernité et d'interactivité, avec des présentations vidéos sur des thématiques intéressants chacun, basées sur un sondage diffusé en interne, suivies d'un temps de questions-réponses en direct.

En externe,

De nouveaux supports ont été maquettés afin de synthétiser le rôle majeur du SILA sur le territoire et la diversité de ses actions. On peut citer, entre autres :

- Une plaquette générale de présentation qui se voulait la plus visuelle possible
- La réalisation d'un dépliant regroupant l'ensemble des UDEP que gère le SILA
- L'actualisation de la plaquette de présentation de SILOÉ, au cœur du système d'assainissement des eaux usées
- Et la création de ce bilan annuel, qui pour la première fois a donné la parole à l'ensemble des services qui œuvrent au quotidien, en valorisant les petits et grands projets menés tout au long de l'année.

SILA - SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

7 rue des terrasses, 74962 Cran-Gevrier Cedex

Tel : 04 50 66 77 77 - E-mail : sila@sila.fr - www.sila.fr

SILA SILA @syndicatmixtedulacdannecy

© Crédits photographiques : Le Taillefer Production, Christian Haase, 4 Vents, Cyrille Dupont, JP Guerrini, Christian Pource, Association Espérance3, Yannick Perrin, Fotolia-Thierry Burdin, Rémi Masson, ICR Construction, AdobeStock, Freepik, SILA